

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 17 AVRIL 2024****L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-SEPT AVRIL,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 11 avril 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Anthony GUIDAULT, Céline VERON, Benoit AKKAoui, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Augustine YECKE

OBJET : Finances – CLIC – Compte administratif de l'exercice 2023 – Adoption.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) est un lieu d'accueil de proximité, qui conseille, informe et oriente les personnes âgées, leur famille et leur entourage, et plus largement tous les professionnels impliqués dans la perte d'autonomie des seniors. Il facilite l'accès des personnes âgées à leurs droits et la coordination des actions médico-sociales qui les concernent en mettant en réseau tous les professionnels du secteur.

Le CLIC désormais intégré dans le service Cap Séniors & Aidants lancé en avril 2023, est un service médico-social financé pour partie par le conseil départemental. En 2023, la dotation allouée pour le Département a été constante par rapport aux années antérieures. Elle s'établit à 90 000 €. Dans ce cadre, et conformément au décret du 22 octobre 2003, les dépenses et les recettes doivent être retracées en budget annexe et les comptes financiers transmis aux organismes financeurs au plus tard le 30 avril.

Afin de mieux accompagner le bien vieillir à domicile des angevins, le budget de fonctionnement du CLIC a fortement évolué passant de 496 927 € en 2022 à 633 387 € en 2023. Le nombre de personnes aidées a augmenté de 20 % entre 2022 et 2023 comme vous pouvez le découvrir dans le rapport en annexe.

Le centre communal d'action sociale participe pour 469 877 €, soit 74,2 % au financement des dépenses réalisées en 2023.

Le compte administratif du budget CLIC fait état, pour l'année 2023, des réalisations suivantes :

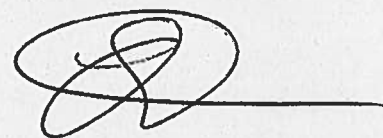
- Pour la section d'investissement : 4 677,79 € en dépenses et 9 119,56 € en recettes. La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 4 441,77 € repris en résultats reporté au budget primitif 2024.
- Pour la section de fonctionnement : 633 387,84 € en dépenses et en recettes. La section de fonctionnement présente un résultat nul.

Les résultats du compte administratif, présents dans les annexes 1 à 4, sont conformes à ceux du compte de gestion tenu par le comptable public.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- arrête les comptes de l'exercice 2023 ;
- adopte le compte administratif 2023 du CLIC ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à transmettre les comptes aux organismes financeurs.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



ANNEXE 1**EXERCICE 2023
COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET ANNEXE DU CLIC**

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements réels	1 035,33	2 618,49	
Mouvements d'ordre	8 084,23	2 059,30	
Mouvements budgétaires	9 119,56	4 677,79	4 441,77
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements réels	631 328,54	625 303,61	
Mouvements d'ordre	2 059,30	8 084,23	
Mouvements budgétaires	633 387,84	633 387,84	0,00
Résultat			4 441,77

COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE DU CLIC
SECTION DE FONCTIONNEMENT- DETAIL

Article	Libellé	Budget Primitif 2023	Budget exécutoire 2023	Compte administratif 2023
RECETTES				
Groupe 2 - Autres Produits relatifs à l'exploitation		578 800,00	673 400,00	631 286,25
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	30 800,00	30 800,00	45 522,00
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	300,00	300,00	0,00
7488	Subventions participations (Département)	90 000,00	94 000,00	97 720,00
7488	Autres subventions et participations (CCAS)	443 000,00	532 100,00	469 877,00
7488	Autres subventions et participations (CARSAT)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7588	Part agent chèques déjeuner	2 700,00	4 200,00	6 167,25
Groupe 3 -Produits financiers et produits non encaissables		2 600,00	2 600,00	2 059,84
777	Quote part des subventions d'investissement	2 600,00	2 600,00	2 059,84
TOTAL RECETTES		581 400,00	676 000,00	633 346,09

DEPENSES				
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploit. courante		37 300,00	37 300,00	13 407,43
60623	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'atelier	200,00	200,00	0,00
60624	Fournitures administratives	1 000,00	900,00	271,56
6063	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation		400,00	337,86
61128	Autres prestations à caractère médico social	8 000,00	7 700,00	4 885,00
6262	Frais de télécommunication	2 300,00	2 300,00	1 313,01
Total écritures réelles		11 500,00	11 500,00	6 807,43
6063	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	0,00	0,00	0,00
6256	Déplacements, missions et réceptions - Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6283	Prestation de nettoyage à l'extérieur	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6287	Rembours. De frais (Quote part frais d'Adm.)	22 100,00	22 100,00	2 900,00
Total écritures internes		25 800,00	25 800,00	6 600,00
Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel		508 400,00	598 400,00	586 238,13
62-63-64	Frais de personnel - salaires et charges	498 200,00	588 200,00	578 238,13
Total écritures réelles		498 200,00	588 200,00	578 238,13
6218	Autres personnels extérieurs (accueil)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6488	Frais de formation	2 200,00	2 200,00	0,00
Total écritures internes		10 200,00	10 200,00	8 000,00
Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure		35 700,00	40 300,00	33 742,28
61351	Location mobilière - Informatique	600,00	380,00	0,00
61558	Entretien et réparations sur biens mobiliers	150,00	137,00	0,00
61561	Maintenance matériel informatique	1 250,00	5 850,00	1 241,78
6182	Documentation générale et technique	200,00	420,00	410,00
6518	Redevance pour licences	3 000,00	3 000,00	2 220,00
673	Titres annulé (sur exercices antérieurs)	1 600,00	1 600,00	1 550,00
68111	Dotations aux amortissements - Immob. incorporelles	3 000,00	3 000,00	2 970,00
68112	Dotations aux amortissements - Immob. corporelles	5 600,00	5 600,00	5 114,23
Total écritures réelles		15 400,00	19 987,00	13 506,01
6132	Locations immobilières	11 800,00	11 800,00	11 800,00
61358	Locations mobilières - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 200,00	2 200,00	2 200,00
61568	Maintenance "autre"	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6165	Primes pour assurance du personnel (RC)	110,00	169,18	168,45
61688	Primes pour assurance du pers. autres risques (AT)	690,00	643,82	643,82
6578	Subvention au CAS	2 400,00	2 400,00	2 324,00
Total écritures internes		20 300,00	20 313,00	20 236,27
TOTAL DEPENSES		581 400,00	676 000,00	633 387,84

Vue d'ensemble des sections d'investissement et de fonctionnement exercice 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT					
REPARTITION PAR CHAPITRE	Budget Primitif (1)	Reports/DM (2)	BP + DM (3)	Réalisation (4)	Ecart en % (3) et (4)
<u>Recettes</u>					
10 - Compléments de dotation Etat - FCTVA	2 000,00	0,00	2 000,00	1 035,33	0,00%
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
28 - Amortissements des immobilisations	8 600,00		8 600,00	8 084,23	-6,00%
	10 600,00	0,00	10 600,00	9 119,56	-13,97%
<u>Dépenses</u>					
13 - Subventions d'investissement	2 600,00	0,00	2 600,00	2 059,30	-20,80%
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	3 700,00	3 700,00	1 308,00	
21 - Immobilisations corporelles	6 689,52	-2 389,52	4 300,00	1 310,49	-69,52%
	9 289,52	1 310,48	10 600,00	4 677,79	-55,87%
<u>Résultat de l'exercice</u>					
			-	4 441,77	
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
REPARTITION PAR CHAPITRE	Budget Primitif (1)	DM (2)	BP + DM (3)	Réalisation (4)	Ecart en % (3)et(4)
<u>Recettes</u>					
Groupe 2 - Produits divers d'exploitation	578 800,00	94 600,00	673 400,00	631 286,48	-6,25%
Groupe 3 - Produits financiers	2 600,00	0,00	2 600,00	2 101,36	-19,18%
	581 400,00	94 600,00	676 000,00	633 387,84	-6,30%
<u>Dépenses</u>					
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation	37 300,00	0,00	37 300,00	13 407,43	-64,06%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	508 400,00	90 000,00	598 400,00	586 238,13	-2,03%
Groupe 3 - Charges afférentes à la structure	35 700,00	4 600,00	40 300,00	33 742,28	-16,27%
	581 400,00	94 600,00	676 000,00	633 387,84	-6,30%
<u>Résultat de l'exercice</u>					
	-	-	-	-	

BUDGET ANNEXE M22

CLIC

Comparaison 2021 / 2023 des sections d'investissement et de fonctionnement

SECTION D'INVESTISSEMENT				
REPARTITION PAR CHAPITRE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022/2023 en %
<u>Recettes</u>				
10 - Compléments de dotation Etat - FCTVA	1 213,63	266,47	1 035,33	288,54%
13 - Subventions d'investissement	0,00	7 072,64	0,00	-100,00%
28 - Amortissements des immobilisations	4 957,12	5 174,41	8 084,23	56,23%
	6 170,75	12 513,52	9 119,56	-27,12%
<u>Dépenses</u>				
13 - Reprise de subvention	2 569,79	2 238,68	2 059,30	-8,01%
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	5 940,00	1 308,00	-77,98%
21 - Immobilisations corporelles	1 624,41	6 311,39	1 310,49	-79,24%
	4 194,20	14 490,07	4 677,79	-67,72%
<u>Résultat de l'exercice</u>	1 976,55	-1 976,55	4 441,77	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
REPARTITION PAR CHAPITRE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022/2023 en %
<u>Recettes</u>				
Groupe 2 - Produits divers d'exploitation	361 659,35	494 688,47	631 286,48	27,61%
Groupe 3 - Produits financiers	2 578,70	2 238,68	2 101,36	-6,13%
	364 238,05	496 927,15	633 387,84	27,46%
<u>Dépenses :</u>				
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation	17 787,83	18 324,43	13 407,43	-26,83%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	311 138,86	452 408,02	586 238,13	29,58%
Groupe 3 - Charges afférente à la structure	35 311,36	26 194,70	33 742,28	28,81%
	364 238,05	496 927,15	633 387,84	27,46%
<u>Résultat de l'exercice</u>	0,00	0,00		



Cap seniors & aidants

Centre communal d'action sociale

RAPPORT D'ACTIVITES CLIC D'ANGERS 2023



© CCAS - Ville d'Angers / Graphisme : Mediapilote / Illustration : C. Lambert

I. PRESENTATION GENERALE DU CLIC

A. Historique

Le CLIC d'Angers est un des services du CCAS de la ville d'Angers, engagé au côté de la Ville pour rendre chaque jour plus concret le « Bien Vieillir à Angers », a été créé le 1er octobre 2000 dans le cadre de l'appel à projet national visant à expérimenter la pertinence et l'efficacité de ce dispositif pour une extension sur l'ensemble du territoire national.

En décembre 2019, il s'est associé à la plateforme d'accompagnement et de répit afin de faire un service unique au service du parcours des aînés et de leurs proches aidants.

En 2023, le Centre communal d'action sociale œuvre pour rendre encore plus lisibles et visibles les ressources du CCAS et des acteurs du territoire à destination des seniors et de leurs aidants. Souhaitant contribuer à faire disparaître le « parcours du combattant » décrit par bon nombre de nos seniors et aidants en recherche de solution dans leur avancée en âge ou celle de leurs proches, le CCAS a créé Cap seniors aidants (Cap – Conseil Accompagnement Personnalisé) avec comme porte d'entrée un guichet unique téléphonique ouvert toute la semaine en journée continue. Ce guichet, au numéro très simple 02 41 05 49 05, est une réponse accessible sur toute la ville.

Derrière ce guichet unique visible du public, le CCAS réorganise ses services afin de rendre plus fluides et sécurisés les parcours des personnes. Ainsi Conseil accompagnement personnalisé (Cap) seniors & aidants regroupe les services du CLIC, de la Plateforme de répit, du portage de repas, de l'animation à domicile et de la veille dont les moyens humains ont été renforcés. Le service déploie une palette de réponses allant d'un bref renseignement téléphonique à la mise en place d'un rendez-vous à domicile pour une analyse et un accompagnement.

B. Rappel du support juridique du CLIC

Responsabilité juridique et administrative : CCAS d'Angers

Personnes à contacter :

- Juliette GATIGNON – Directrice du CCAS
- Céline LE MERCIER – Responsable Cap seniors & aidants /CLIC
- Christine BOULAY – cadre de proximité CLIC

C. Rappel des missions du CLIC, en référence au cahier des charges départemental

Labellisé niveau 3 depuis 2003, le CLIC assure les missions suivantes :

Mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et de soutien aux personnes âgées, aux familles et aux professionnels :

- Mise à disposition d'une information personnalisée et gratuite sur l'offre disponible pour la prise en charge d'une personne âgée, qu'elle soit ou non en perte d'autonomie ou dépendante,

- Orientation vers les prestations et les services appropriés,
- Écoute des proches aidants afin de répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge d'un parent dépendant et, prévenir les situations d'enfermement, d'isolement et d'épuisement.

Mission d'évaluation des besoins, élaboration, mise en œuvre, suivi et adaptation du plan d'aide :

L'élaboration d'un plan d'accompagnement est réalisée sur la base d'un diagnostic et d'une évaluation pluridisciplinaire (sanitaire, psychologique, sociale, financière, matérielle et relationnelle). Cette mission est rendue possible par la coordination des professionnels et des dispositifs en place.

Mission d'observation et d'analyse des besoins sociaux dans le but d'enrichir les connaissances et la réflexion en matière de définition des politiques gérontologiques.

Le service études, observation sociale et efficience du CCAS compulse de nombreuses données épidémiologiques pour produire l'Analyse des Besoins Sociaux. Le CLIC participe en fournissant des données quantitatives et en partageant de manière qualitative les statistiques qui en résultent.

Le CCAS travaille à donner une réponse au plus près des seniors Angevins et à déployer 3 espaces seniors. Nous travaillons donc à identifier, sur les quartiers, les seniors que nous accompagnons. La territorialisation des coordinatrices du CLIC est un acte fort d'aller sur les quartiers.

D. Présentation du territoire d'intervention du CLIC

Le CLIC intervient sur le territoire de la ville d'Angers.

Le CCAS travaille à donner une réponse au plus près des seniors Angevins et a donc déployé 3 espaces seniors, lieux ressources sur les quartiers de la ville. Les agents d'accueil des espaces seniors reçoivent des seniors du quartier et les mettent en lien avec le guichet unique de Cap seniors & aidants.

La territorialisation des coordinatrices du CLIC permet à notre service d'agir en proximité sur les quartiers.

E. Caractéristique de la population du territoire du CLIC

Population totale et par commune :

- ↳ Population des personnes de 60 ans et plus et par commune : dont 60 à 74 ans, dont 75 à 79 ans, dont 80 à 89 ans, dont 90 ans et +.

Communes	Pop. totale	Pop. de 60 ans et +	Dont 60 à 74 ans	Dont 75 à 79 ans	Dont 80 à 89 ans	Dont 90 ans et +
ANGERS	155 876	35 333	20 596	4 603	7 317	2 817
% de la population totale		22.7%	13.2%	3%	4.7%	1.8%

Données issues de la base de données « population/Insee » 2020

La population globale angevine augmente et notamment le public cible du CLIC (personnes âgées de plus de 60 ans) qui représente 22,4 % de la population.

F. Pilotage du CLIC

1) Composition du « comité de pilotage local » :

Le CLIC est piloté par le CCAS de la ville d'Angers et son conseil d'administration qui intègre notamment des professionnels reconnus sur le territoire pour leur expertise gérontologique.

2) Rôle :

Le Conseil d'administration du CCAS de la ville d'Angers délibère les différents actes nécessaires à son activité. Le directeur du CCAS et par délégation son directeur adjoint en charge de l'action gérontologique veille au bon fonctionnement du service piloté par un responsable de service.

Fonctionnement :

Type de réunions	Temps total passé par le CLIC : (en heure, tout effectif confondu incluant temps de préparation, temps de présence, compte-rendu...)
Conseil d'Administration	12 h
Comité de direction gérontologique	50 h
Temps de travail Direction/ responsable de service	40 h
COTECH projet d'établissement CCAS (présentation des projets aux directeurs et experts CCAS)	6 h
Commission d'arbitrage budgétaire	25 h
Inter clic 49	28h
Comité technique des CLIC organisé par le CD49	10 h
Réunion de travail avec DAC 49	15 h (dont 1h30 plénière)
Analyse de la pratique	112h (6 séances coordinatrices + 5 pour les CCA)
Groupe de travail démarche qualité	80 h
Groupe de travail harmonisation des pratiques (coordination et assistante de coordination)	173h
Réunion avec le Conseil Départemental	6h
Formation des professionnels	190h

La réorganisation progressive du service a permis aux coordinatrices de ré-investir des temps collectifs notamment les inter-CLIC et les actions collectives sur les territoires. Les rencontres partenariales fréquentes, en présentiel ou en visioconférence, contribue à capitaliser de nombreuses informations utiles à la mission de ressource du service.

Formation de l'équipe : un engagement fort de la collectivité

L'équipe a suivi 190 heures de formation en 2023. Il faut ajouter à ce temps de formation la formation à des webinaires et des visioconférences (caisses de retraite, CJC...) Il s'agit d'un effort conséquent nécessaire notamment pour que les chargées de conseil et d'accompagnement du guichet unique soient en mesure de répondre de manière qualitative.

Par ailleurs, nous avons formé l'ensemble des agents à la formation repérage des fragilités portée par le CHU et le DAC. Cette formation initiale constitue la base de notre intervention et il était nécessaire d'avoir sur cette question un langage commun à des questions variées.

G. Organisation administrative

1) Locaux :

Cap seniors & aidants dispose de bureaux dans 2 espaces. Les équipes dédiées à l'activité CLIC sont essentiellement à l'Espace du Bien Vieillir Robert-Robin - 16 bis avenue Jean-XXIII - 49000 ANGERS.

Surface : 77 m²

- 5 bureaux fermés pour une surface totale de 58 m²
- 1 espace ouvert 19 m²
- 1 sanitaire
- 2 bureaux partagés qui regroupent l'activité du guichet unique

L'intégration au sein des espaces seniors permet la mise à disposition de salles de réunion ou de salles polyvalentes pour les activités du CLIC (réunion de service, ADP, conférence...).

Depuis avril 2022, des bureaux sont mis à disposition des coordinatrices au sein des Espaces seniors du CCAS :

Pour l'Espace Seniors Centre Est : 2 bureaux à la Résidence Autonomie La Corbeille d'argent (quartier Monplaisir)

Pour l'Espace Seniors Ouest : 1 bureau à la Résidence Autonomie Bordillon (quartier Dautre)

Pour l'Espace Seniors Sud : 1 bureau à la Résidence Autonomie Manet (quartier Justices)

ANNEXE 1 : CARTE TERRITOIRE DES COORDINATRICES

En 2023, l'ensemble des coordinatrices ont accédé à du télétravail en fonction de leurs souhaits et possibilités (maximum une fois par semaine). Le télétravail est compatible avec leur activité puisqu'une grande partie se déroule en back office (contact entourage, prestataires...). Le télétravail ne concerne pas les chargées de conseil et d'accompagnement du guichet unique puisque leur activité n'est pas compatible avec du télétravail (appels en cascade sur une centrale d'appels).

Le jeudi, l'ensemble des agents du CLIC sont présents à Robert Robin afin de maintenir la cohésion d'équipe, faciliter les partages, poser les réunions d'équipe, les temps avec les partenaires...

2) Matériel :

Le CLIC dispose de 11 postes informatiques dont 8 ordinateurs portables et 11 licences DOMILINK.

Les coordinatrices disposent d'un smartphone qui leur permet de se connecter à distance chez les personnes, de scanner les documents utiles à la constitution de leurs dossiers et d'être joignables directement.

3) Heures d'ouverture au public dans la semaine :

↳ Accueil téléphonique :

L'ouverture de Cap seniors & aidants et le choix de la collectivité de renforcer les effectifs permet aujourd'hui d'accueillir les seniors, aidants et partenaires sur des horaires élargis :

- Le lundi de 9h à 19h
- Les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h30
- Le jeudi de 14h à 17h30

||

J'ai trouvé extrêmement appréciable, en contactant le CLIC au téléphone, de tomber directement sur des personnes disponibles, compétentes et bienveillantes, qui prennent tout le temps d'écouter et d'expliquer

*patiemment... Le tout sans avoir jamais eu besoin de taper #, puis *, etc... C'est devenu rarissime !*

||



↳ Accueil physique :

L'accueil physique se fait au CLIC ou dans les espaces seniors sur rendez-vous. Toutefois, si une personne se présente au guichet unique, une chargée de conseil et d'accompagnement prendra le temps de lui répondre et de l'orienter.

Les rendez-vous à domicile sont organisés par les coordinatrices elles-mêmes.

↳ Selon les lieux d'accueil (siège, permanences extérieures, antennes)

Nos bureaux, intégrés à l'Espace du Bien Vieillir Robert Robin, constituent le siège du CLIC. En mai 2022, les coordinatrices ont territorialisé leur activité par binôme et se sont installées dans les Espaces Seniors. Ainsi, 2 jours par semaine, elles travaillent au sein d'une résidence autonomie du CCAS, dans un bureau mis à leur disposition. Cette organisation facilite les déplacements des usagers vers le bureau de la coordinatrice, en proximité, limite les déplacements et marque l'ouverture du CLIC sur son territoire. Les coordinatrices ont donc une distribution des situations en fonction du territoire, des partenaires privilégiés, des groupes de travail par quartier.

Les actions collectives de sensibilisation sont organisées sur plusieurs territoires de la ville.

4) Temps de déplacements :

Les déplacements se réalisent avec les transports en commun, 3 voitures de service du CCAS et ponctuellement avec le véhicule personnel. Nous ne comptabilisons pas les temps de déplacements.

5) **Détail des effectifs : nom, fonction, niveau de formation, date d'arrivée et de départ, temps de travail (ETP) :**

ANNEXE 2 ORGANIGRAMME DU SERVICE

Dans le cadre de la création du service Cap seniors & aidants et comme échangé régulièrement depuis 1 an avec nos partenaires financiers, des moyens complémentaires ont été mobilisés au fil du temps sur le guichet unique et la coordination et partiellement mutualisés avec l'aide aux aidants. Nos mécanismes de traçabilité budgétaire en 2023 n'ont pas permis de rendre totalement compte de ces évolutions dans le compte administratif 2023 qui vous est présenté ici. Nous travaillons en 2024 à un alignement progressif et une évolution de nos outils de pilotage financiers pour améliorer cette situation et vous remercions de votre compréhension.

Equipe au 31/12/2023 :

Nom	Fonction	Niveau de formation	Date d'arrivée/départ	Temps de travail en ETP consacré au CLIC
LE MERCIER Céline	Responsable du service	Attachée territoriale	Décembre 2019	0,4 ETP
BOULAY Christine	Cadre de proximité / référente qualité	Assistant socio-éducatif	Octobre 2004	0,8 ETP (0,2 sur la mission qualité du service)
GUYOT Nathalie	Assistante de service	Adjoint administratif	Février 2023	0,3 ETP
BEAUDRIER Samia	Assistante de gestion administrative	Adjoint administratif	Février 2023	0,3 ETP
GAINARD Béatrice	Référente actions collectives de prévention	Assistant socio-éducatif	Septembre 2000 – aout 2023 (retraite)	0,3 ETP
BOUGERE Violaine	Référente actions collectives de prévention	Attachée territoriale	Aout 2023	0,3 ETP
MOYEN Julie	Chargée de conseil et d'accompagnement	Adjoint administratif	Janvier 2023 Stagiairisation en décembre 2023	1 ETP
MAROLLEAU Lucile	Chargée de conseil et d'accompagnement	Adjoint administratif	Septembre 2022	0,8 ETP
FROGER Isabelle	Chargée de conseil et d'accompagnement	Adjoint administratif	Janvier 2016	0,8 ETP
CHARLES Céline	Chargée de conseil et d'accompagnement	Adjoint administratif	Avril 2023 Stagiairisation en décembre 2023	1 ETP
CHERRUAU Ophélie	Chargée de conseil et d'accompagnement (remplacement	Adjoint administratif	Mai à aout 2023	1 ETP

	arrêt Isabelle Froger)			
DELAHAYE Josiane	Chargée de conseil et d'accompagnement	Adjoint administratif	Février 2023	0,2 ETP
NOGRE Caroline	Coordinatrice en gérontologie	Assistant socio-éducatif	Avril 2022	1 ETP
FREMONDIERE Anne Claire	Coordinatrice en gérontologie	Assistant socio-éducatif	Mars 2020	0,8 ETP
BURGEVIN Anne	Coordinatrice en gérontologie	Infirmière	Novembre 2009	1 ETP
BURGAUD Séverine	Coordinatrice en gérontologie	Assistant socio-éducatif)	Janvier 2022 Stagiarisation en décembre 2023	1 ETP
PERRIN Céline	Coordinatrice en gérontologie	Adjoint administratif	Février 2023	1 ETP
BLERIOT Lou	Coordinatrice en gérontologie			1 ETP

2023 voit enfin une stabilité de l'équipe qui permet une continuité de service et une réponse ajustée aux besoins. L'équipe peut travailler à l'harmonisation des pratiques et œuvrer à l'ouverture vers les partenaires.

L'équipe des chargées de conseil et d'accompagnement est complète depuis le 3 avril pour démarrer officiellement l'ouverture du guichet unique avec :

-> la mise en place d'un planning pour répondre aux angevins de 60 ans et + , leurs proches et les professionnels sur des horaires élargis (4 journées continues et le lundi jusqu'à 19h).

-> la mise en place d'un tableau ressources partageables entre les agents du GU (fiches, listes, coordonnées...), les membres de l'équipe élargie du service, et via les fiches, les professionnels du territoire et les seniors. Ces fiches ont été travaillées par notre service de communication pour être le plus lisible possible.

-> la désignation de référents thématiques pour récolter et mettre à jour les informations sur les offres de service et partenaires.

H. Démarche qualité du CLIC

1) Rappel du calendrier de l'évaluation externe :

Le CLIC d'Angers a réalisé son évaluation externe de mai à juillet 2021. Suite aux nouvelles règles d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, définies par la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 et le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022, le CLIC devra transmettre un rapport d'évaluation tous les 5 ans, selon le cahier des charges publié par la Haute Autorité de Santé le 12 mai 2022. L'échéance fixée par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire est le 4^{ème} trimestre 2025.

L'évaluation interne est remplacée par une démarche d'amélioration continue de la qualité (auto-évaluation), ainsi, nous avons mis en place :

- des temps de travail bi-hebdomadaires entre la responsable du service, la responsable du guichet unique et de la coordination et l'assistante du service pour lister les outils à travailler et les produire

Acte de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- un tableau de suivi de l'avancée des chantiers.

2) Point sur la mise en œuvre des préconisations – démarche qualité (outils de la loi 2002-2, projets de services, RGPD, ...).

- Des procédures et outils travaillés sur l'année :
 - Harmonisation des enregistrements sur Domilink commun aux CCA et Coordinatrices Document Individuel d'Accompagnement mis en place en juin 2023 pour les coordinatrices [ANNEXE 3 DIA](#)
 - Guide d'analyse global personnalisé mis en place par les coordinatrices en novembre 2023
 - Mise à disposition, après refus de la personne de l'intervention du service, suite à la sollicitation d'un tiers [ANNEXE 4 COURRIER DE MISE A DISPOSITION](#)
 - Instruction et registre des réclamations
 - Livret d'accueil des salariés
 - Gestion de la demande d'un usager à consulter son dossier (RGPD)
- Création d'un dossier Qualité pour permettre l'accessibilité des procédures, instructions et outils à l'ensemble des agents du service.
- Enregistrement et suivi des procédures dans un tableau de suivi.

Par ailleurs, le service Cap seniors & aidants a réalisé une enquête de satisfaction auprès des usagers possédant une adresse mail. [ANNEXE 5 RAPPORT DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE ANNUEL CAP SENIORS & AIDANTS](#)

En 2023, la référente qualité a pris le poste de cadre de proximité pour l'équipe du guichet unique et de la coordination. En parallèle, elle poursuit le suivi de la démarche qualité auquel chaque professionnel est associé.

Nous estimons aujourd'hui que 70% du travail sur la mise aux normes en lien avec les exigences de la loi 2002-2 est accompli.

Nous poursuivons le travail, en lien étroit avec les attentes de nos élus pour proposer un service public qui réponde aux besoins des personnes âgées. Ainsi, nous avons réaffirmé la nécessité, lorsqu'une personne vient jusqu'au CLIC, de faire une analyse de la situation, de repérer les fragilités et de faire des préconisations. Cette démarche prend en compte la volonté d'agir le plus en prévention possible.

”

J'ai trouvé vos services remarquables pour le suivi avec ténacité (rare !) l'intelligence des problèmes, la gentillesse, l'efficacité. Je vous en remercie infiniment ; en tant que fonctionnaire, je suis très fière de voir un service public aussi responsable, humain, bien formé, généreux.

”



I. Réseau partenarial

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

1) Partenaires principaux du CLIC dans le cadre des suivis individuels :

Le réseau de partenaires est divers. L'origine de la demande (quand elle n'est pas exprimée par la personne ou son entourage – 70 %), est essentiellement faite par les professionnels des centres hospitaliers – 10 % des professionnels à l'origine de la demande (tous services confondus dont services sociaux), les médecins de ville ne représentent qu'1,5 % des prescripteurs directs.

Pour mettre en place un accompagnement, les coordinatrices ont des liens privilégiés avec de nombreux services : associations, établissements, services apportant une information et un accompagnement juridique, les services sociaux (CHU, MDS, CCAS...), les services d'aide à la personne.

2) Autres partenaires du CLIC dans le cadre de projets et de réflexions locales :

Réunions	Total temps passé
Réunion de concertation avec Anjou accompagnement relai + copil relai	28 h
Réunion avec l'équipe citoyenne Monalisa	2 h
Réunion de territoires (forum + groupe de travail monplaisir)	20 h
Plan de lutte contre l'isolement	3h
Petit déjeuner des partenaires : rencontre des partenaires de la gérontologie et partage sur des thématiques	3h

II. ACTIVITE DU CLIC

A. Actions individuelles

1) Nombre de personnes aidées et nouvelles personnes aidées :

	Nombre
Total personnes aidées	2 116
Dont nouvelles personnes aidées : est considérée comme nouvelle personne aidée une personne qui n'a jamais fait appel au CLIC, même les années antérieures.	1 113

L'ouverture du guichet unique a permis de répondre à plus de personnes (+20% de personnes aidées entre 2022 et 2023) et surtout à plus de nouvelles personnes (+123%).

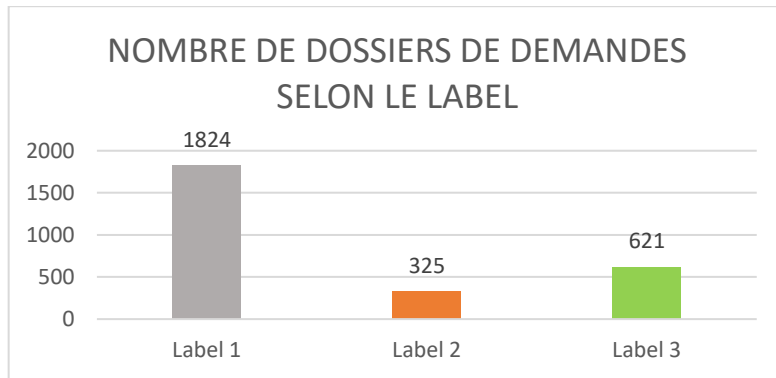
Entre mai et décembre 2023, 3038 appels ont été reçu ce qui représente 380 appels en moyenne par mois dont 6% entre 12h et 14h et 0,6% entre 17h30 et 19h le lundi.

Une augmentation progressive des appels s'observe au fil de l'année et tend à se poursuivre sur 2024.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

2) Nombre de dossiers de demandes, selon les labels :

	Label 1	Label 2	Label 3	Total
Nombre de dossiers de demandes : un dossier de demande peut comprendre plusieurs demandes.	1 824	325	621	2 770



3) Evolution du nombre de personnes aidées et de dossiers de demandes :

	NOMBRE DE PERSONNES AIDEES	NOMBRE DE DOSSIERS DE DEMANDES
2022	1 758	2 178
2023	2 116	2 770

Soit une augmentation sur l'année 2024 de +20% de personnes aidées.

4) Répartition du nombre de personnes aidées, selon :

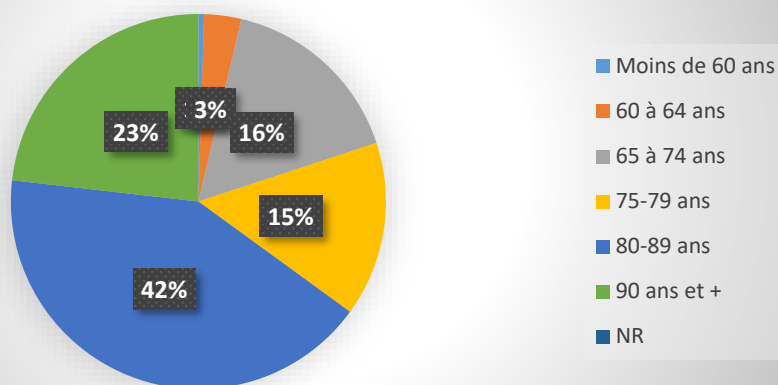
↳ **Age :**

	Moins de 60 ans	60 à 64 ans	65 à 74 ans	75-79 ans	80-89 ans	90 ans et +	NR	TOTAL
Nombre de personnes aidées	10	65	330	306	849	471	85	2116

Quelques personnes aidées ont moins de 60 ans. Il s'agit de seniors qui se préparent à la retraite et s'interrogent sur leurs droits ou de personnes qui ont une reconnaissance handicap avec des demandes d'information sur le maintien à domicile, les services d'aide à domicile, les structures d'hébergement...

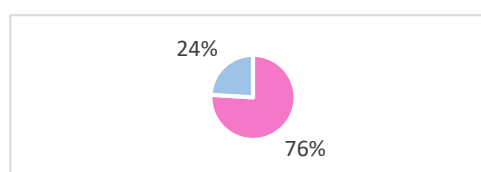
Nous pouvons noter que 62 % des personnes aidées ont plus de 80 ans, 23 % plus de 90 ans.

Age des personnes aidées



Sexe :

	Femmes	Hommes	TOTAL
Nombre de personnes aidées	1610	506	2 116



5) Répartition du nombre de personnes aidées et du nombre de dossiers de demandes selon l'origine géographique :

Communes d'intervention	Nombre de dossiers de demandes	Nombre de personnes aidées
ANGERS	2389	1790
HORS COMMUNE	29	26
NON RENSEIGNE	352	300
TOTAL	2 770	2 116

Le CLIC reçoit des demandes de personnes aidées hors territoire du CLIC pour obtenir une information sur les services d'aide ou d'hébergement de la commune angevine pour un déménagement envisagé vers notre territoire (rapprochement familial ou intérêt pour le territoire notamment pour le système de soins avec une migration des populations âgées rurales vers la ville centre).

6) Personne à l'origine du dossier de demandes :

Origine	Nombre	%
Personne concernée	931	33
Entourage	1 048	38
Médecin	40	2
Autre professionnel	684	24
Sans renseignement	67	3
Total	2 770	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

Nous notons une augmentation des sollicitations de l'entourage (de 30 à 40 %). La tension que nous connaissons dans l'ensemble des services médico-sociaux apporte de nombreuses demandes de proches qui se tournent vers le CLIC pour les aider à rechercher des solutions.

Nous communiquons donc des outils ressources pour le territoire (fiches CLIC pour les seniors Angevins) et travaillons à donner davantage de repères pour que l'entourage soit le plus autonome possible dans les démarches.

7) Nombre d'entretiens réalisés :

Nature des entretiens	Nombre d'entretiens Label 1	Nombre d'entretiens Label 2	Nombre d'entretiens Label 3
Téléphone	3189	2125	10706
Courriel / courrier	2468	1756	10886
Rendez-vous : au CLIC	82	88	385
Rendez-vous en visio	3	4	43
Rendez-vous : au domicile de la personne aidée	22	125	700
Rendez-vous : chez un accueillant familial	-	-	-
Rendez-vous : chez l'entourage	-	-	-
Rendez-vous : en établissement	-	1	15
Réunion pluriprofessionnelle	41	17	113
Sans renseignement			
TOTAL	5890	4135	22895

Dans la continuité de 2021 et 2022, nous notons une augmentation significative du nombre de rendez-vous à domicile en label 3. Les coordinatrices repèrent des freins à la mobilité pour se rendre dans les bureaux du CLIC. De plus, elles privilégient l'aller vers comme modalité d'accompagnement renforcée : repérer les fragilités, faciliter l'accès aux droits, accompagner et respecter les choix de vie et le cheminement vers l'aide proposée.

Le choix d'intervention fait est qualitatif mais aussi chronophage puisqu'une visite à domicile représente (hors temps de trajet) une moyenne de 2 heures.

Les demandes effectuées selon les labels :

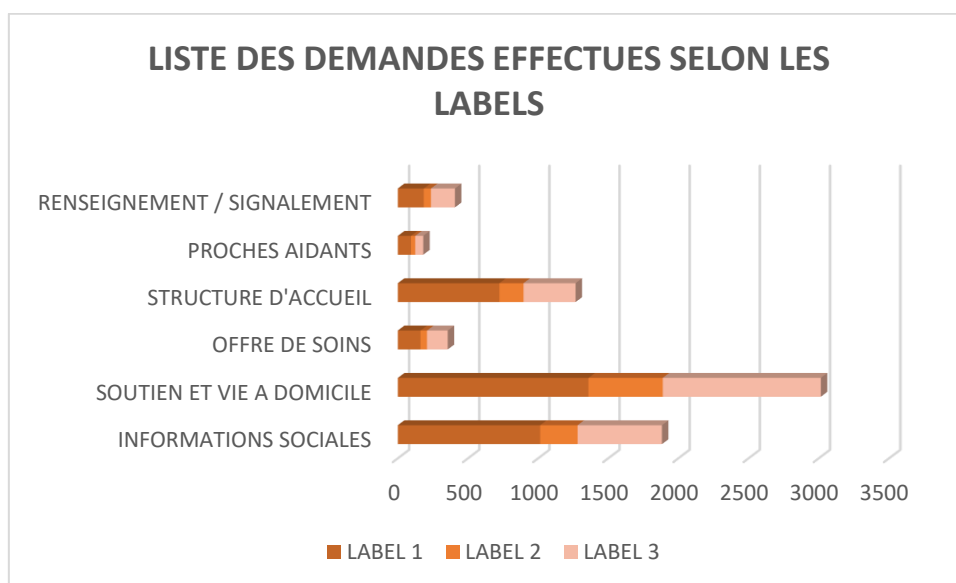
LISTE DES DEMANDES EFFECTUEES SELON LES LABELS					
CATEGORIES	DEMANDES EFFECTUEES	LABEL 1	LABEL 2	LABEL 3	TOTAL
INFORMATIONS SOCIALES (administrative, financière, juridique)	Accompagnement social, budgétaire, administratif	76	29	67	172
	Aide sociale	54	7	27	88
	APA	234	79	147	460
	Allocation de solidarités aux PA - ASPA	1	2	3	6
	Autres aides financières (aides exceptionnelles, CPAM, France Alzheimer,...)	70	18	17	105
	Ouverture des droits – Retraite	0	2	1	3
	Caisses de retraite principales–Actions sociales	152	50	54	256
	Caisses de retraite complémentaires – Actions sociales	101	23	121	245
	Carte à dom	1	7	11	19
	Couverture maladie / Mutuelle	8	7	16	31
	CPAM - Pension invalidité	1	0	0	1
	Informations juridiques	15	1	3	19
	Informations prestataires/mandataires/CESU	60	9	5	74
	Informations sur le CLIC	6	1	0	7
	MDA : cartes	4	3	41	48
	MDA : handicap (PCH, ACTP, AAH,...)	20	5	11	36
	Mesure de protection - requête	26	18	70	114
	Autres informations sociales	153	2	4	159
	Relais AS	33	4	3	40
	Total informations sociales	1015	267	601	1 883
SOUTIEN ET VIE A DOMICILE	Accueil de jour	36	14	43	93
	Accueil de nuit	1	0	1	2
	Adaptation habitat (ANAH, ...)	6	4	3	13
	Aide à la personne (SAAD)	518	117	256	891
	Aide technique	14	6	22	42
	Assistance domestique (ménage)	42	25	84	151
	Conseil Ergo (EAAR, ...)	60	28	55	143

Accuse de réception en préfecture
0491264901 20240417-DEL-934-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

	Evaluation GIR dans le cadre ANAH	2	0	0	2
	Halte répit/Halte relai	1	0	0	1
	Hébergement temporaire	25	8	33	66
	Jardinage-Petit bricolage	13	5	7	25
	Loisirs	90	25	23	138
	Maia : demande d'entrée en gestion de cas par le CLIC	-	-	-	-
	Portage de repas / Restauration en structures collectives (hors du domicile)	166	25	49	240
	Présence sécurisante de jour	2	1	0	3
	Présence sécurisante de nuit	1	2	0	3
	Recherche de logement ordinaire	5	0	3	8
	Soutien moral personnes âgées	13	1	5	19
	Suivi - sortie hôpital	12	10	19	41
	Télé-assistance	164	50	95	309
	Transport Mobilité (chèque sortir plus, transport solidaire)	73	27	42	142
	Autres	115	182	386	683
	Total soutien et vie à domicile	1359	530	1126	3015
OFFRE DE SOINS	Accompagnement psychologique	4	5	13	22
	Actions de prévention santé	1	0	0	1
	Consultation Géronto/mémoire	8	1	6	15
	Déficiences Sensorielles	0	0	2	2
	DAC : INFORMATION	15	1	8	24
	DAC : SAISINE	6	2	19	27
	DAC VERS CAP SENIORS AIDANTS	2	1	7	10
	ESA	16	7	18	41
	HAD	7	1	2	10
	Hospitalisation (en lien avec le médecin, à la demande du CLIC)	0	0	3	3
	Médecins	27	7	8	42
	Paramédicaux	7	1	14	22
	Réseaux sanitaires (tous les réseaux)	0	0	5	5
	Soins infirmiers	34	10	20	64
	SSIAD	29	10	15	54
	Autres	6	0	8	14
	Total Offre de soins	162	46	148	356
STRUCTURE D'ACCUEIL	EHPAD	208	47	115	370
	Résidence autonomie	118	24	50	192
	Résidence services	23	4	2	29
	Habitats seniors (beguinage...)	5	0	0	5
	Accueil familial	7	0	1	8
	UHR-UCC	0	0	0	0
	UPAD PASA	14	2	1	17
	UPHA	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

	USLD	0	1	1	2
	Demande spécifique VIA TRAJECTOIRE – Demande d'information	101	18	31	150
	Demande spécifique VIA TRAJECTOIRE – Création de dossier	119	56	117	292
	Demande spécifique VIA TRAJECTOIRE – Gestion via tableau de suivi	43	8	37	88
	Demande spécifique VIA TRAJECTOIRE – Renouvellement de l'inscription	86	12	16	114
	Autres VIA TRAJECTOIRE inscription EHPAD/RA	0	0	0	0
	Total Structure d'Accueil	724	172	371	1267
PROCHES AIDANTS	Associations d'entraide	2	0	3	5
	Actions Aide aux aidants (subvention départementale + actions du territoire)	7	4	8	19
	Plateforme de répit	24	8	24	56
	Soutien moral - écoute de l'aidant	29	11	9	49
	Autres : répit	32	7	13	52
	Total Aidants	94	30	57	181
RENSEIGNEMENT / SIGNALEMENT	Echange avec les professionnels	119	41	124	284
	Information reçue de EMG	2	1	0	3
	Information reçue de Gestion de cas	0	0	0	0
	Maltraitance	1	0	0	1
	Personnes isolées et/ou fragiles	14	6	24	44
	Recensement (canicule, froid)	46	1	7	54
	Signalement au procureur de la république	3	2	16	21
	Total Renseignement - Signalement	185	51	171	407
NON RENSEIGNES	84	15	43	142	
NOMBRE TOTAL DE DEMANDES	3623	1111	2 517	7251	



Plusieurs augmentations significatives entre 2022 et 2023 viennent illustrer des constats :

- **Une information sur les dispositifs d'action sociale des caisses de retraite principales et complémentaires** + 106 % notamment pour pallier les délais de traitement des dossiers APA et la nécessité de mettre en place des aides, compensées financièrement, dans un délai plus rapide
- **L'information sur le CESU** + 2400 % qui marque une évolution du mode d'intervention des aides à domicile
- **L'information sur les loisirs** + 160 % qui marque l'isolement des personnes que nous accompagnons, la sensibilisation de nos collègues à la nécessité de garder du lien social pour maintenir son autonomie et le lien étroit avec le service angers seniors animation
- **L'information sur le portage** + 40 % qui vient probablement du fait que les collègues aujourd'hui au guichet unique ont travaillé pour le service de soutien à domicile, connaissent très bien ce dispositif et en parlent avec facilité (d'où la nécessité d maintenir un niveau de sensibilisation à l'ensemble des thématiques des collègues)
- **L'information sur l'offre de soutien à domicile** + 56 % marqueur de la nécessité d'accompagner les seniors dans leur choix de rester à domicile
- **L'information sur l'offre de soins** qui vient marquer une difficulté forte des seniors à trouver une offre de soins (médecins + 200 % de demandes d'information)
- **L'information sur les procédures de signalement** + 133 % qui illustre que de nombreuses situations sont fragiles

8) Motifs de sortie :

Nombre de dossiers de demandes clôturés : 2390

Motifs	Nombre
Dossier traité	2224
Hospitalisation	0
Entrée en établissement (EHPAD)	80
Entrée en « gestion de cas MAIA »	-
Refus d'aide	27
Déménagement	0
Décès	59
Non renseignés	
TOTAL	2390

Lorsqu'une personne, malgré un travail de recherche de consentement actif, refuse l'aide apportée, nous lui envoyons un courrier de mise à disposition. [ANNEXE 4](#)

Nombre de dossiers de demandes actif au 01/01/2024 : 380

9) Zoom sur l'entourage de la personne aidée ayant la qualité de proche aidant :

Qualité	Nombre
Femme	1633
Homme	516

Lien	%
Conjoint (e)	10,61
Fils-Fille / Belle-fille-Beaux-fils	13,45
Autres	3,63
SR	72,31

10) Soutien aux aidants : par type d'actions (formations, soutien psychologique individuel, soutien psychosocial collectif, sensibilisation) : nombre de personnes présentes, nombre d'actions, intervenant, thème :

Les actions portées par le CLIC d'Angers et soutenues par le Conseil Départemental sont :

Nom de l'évènement Lieu Date	Nombre de seniors participants	Nombre de personnes de l'équipe présent	Partenaires de l'action (financier, comm, création...)	Commentaires
Communiquer de façon positive avec son entourage	9	1		
Ma famille, mon proche et moi...Comment trouvez ma place ?	4	1		
Journée nationale des aidants	50 personnes	3	Financement CDF Khera (coportage de la journée par le comité angevin d'aide aux aidants)	

Les actions d'aide aux aidants réalisées par le CCAS d'Angers (information, ateliers, soutien psychologique...) sont essentiellement pilotées par la plateforme de répit, service associé au CLIC pour une amélioration du parcours de la personne aidée et de son aidant.

B. Actions collectives pilotées par le clic (hors aidants)

Nom de l'évènement Lieu Date	Nombre de seniors participants	Nombre de personnes de l'équipe présent	Partenaires de l'action (financier, comm, création...)	Commentaires
Forum Garder le cap : Lac de maine le 14/03, le centre Jacques Tati le 25/05, l'Archipel le 09/11	100 personnes	3	Collectif organisateur : le temps pour toit, les opticiens mobiles, Angers seniors animation	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

Ciné-débat : Un jour tu vieilliras : 6 mars	252 personnes	2	Dans le cadre de la semaine de la santé mentale avec la Direction santé publique et le collectif organisateur	
Table ronde Je décide pour mon avenir 11 avril	41 personnes	1	EMSP-ICO-CASSPA 49	
Conférences numériques			Financement Conférence des financeurs Angers seniors animation	Communication via le Bord de Maine
Le smartphone, votre alliée du quotidien 16/01	93	1		
Comprendre le vocabulaire numérique – 13/02	94	1		
Prévenir les effets nocifs du numérique, contrôler sa consommation 13/03	79	1		
L'engouement pour la marque Apple : découvrir ses spécificités 03/04	44	1		
Rendez-vous médicaux et consultations en ligne 02/05	61	1		
Maîtriser la fonction GPS de son appareil et ses différents usages 05/06	65	1		
Déjouer les arnaques par mail, téléphone et smartphone 11/09		1		
S'initier sereinement aux services publics en ligne 09/10	66			
Se divertir, s'évader grâce au numérique 06/11				
Garder la forme, suivre son activité, adopter une	61			

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DFI-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

alimentation saine et équilibrée : les applications a installer 04/12	64			
	46	1		

Pour accompagner les seniors au virage numérique, nous travaillons en lien avec des partenaires (Angers Seniors Animation, maison de quartier...). Cela permet de faciliter l'accès aux droits et de favoriser les liens sociaux. L'analyse des besoins sociaux nous donne quelques éléments sur la difficulté d'accéder aux droits évoquée par les seniors. Le service Angers Seniors Animation réussit à rassembler de très nombreuses personnes car il fait de la prévention sous couvert de thématiques n'évoquant pas la perte d'autonomie. Notre partenariat est très précieux. Il s'organise autour de la préparation, du financement, de la mobilisation des seniors et de la présence à ces événements.

C. Actions concourant à La mission de ressources du CLIC

Cap seniors & aidants, notamment du fait de la mission ressources du CLIC participe activement à l'animation de la dynamique territoriale des partenaires œuvrant dans le champ de la gérontologie.

Pour cela, le service organise 2 petits déjeuners par an. Ces temps de rencontre se veulent des outils d'interconnaissance, de partage d'informations et d'idées.

Les thématiques abordées sur l'année 2023 ont été : la veille sur les seniors fragiles et isolés et l'aide aux aidants.

Le service centralise de nombreuses informations sur les droits et dispositifs du territoire et met à jour les fiches utiles à leur communication sur le territoire.

III. COMPTE ADMINISTRATIF ET BILAN FINANCIER N – 1

ANNEXE 6 COMPTE ADMINISTRATIF

IV. ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE ET PROJETS N + 1

A. Eléments marquants du CLIC pendant l'année : constats, forces, faiblesses, opportunités, difficultés rencontrées par le CLIC :

Les personnes aidées par le CLIC	<p>Un constat qui s'inscrit dans la durée depuis la crise sanitaire :</p> <p>Une complexité des situations avec des sollicitations dans l'urgence de coordinatrices (78 situations)</p> <p>Une perte d'autonomie associée (ou liée à) une souffrance psychique et une fragilité sociale de nombreux seniors</p> <p>Des accompagnements qui nécessitent un accès aux soins (sous tension)</p>
---	--

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

	<p>43% des personnes accompagnées par les coordinatrices sont des personnes déjà connues avant 2023. Intégrées comme référentes de confiance du parcours à domicile, les personnes, leur entourage ou les professionnels savent revenir vers elles au besoin. Cela parle aussi de la complexité des situations et du besoin d'accompagnement au long cours qu'ont les personnes accompagnées. Cependant, cette charge a une incidence sur la capacité à absorber les « nouvelles » situations, et à répondre avec réactivité aux nouvelles demandes d'accompagnement.</p> <p>Pour illustrer notre activité, nous avons travaillé sur des persona ANNEXE 7 PERSONA</p>
<p>Le territoire du CLIC et ses ressources</p>	<p>Nous sentons sur le territoire une volonté d'associer les forces pour faire face au défi d'accompagnement de situations complexes. De nombreux temps de travail ont eu lieu cette année : avec le CHU, avec le dispositif RELAI, avec le DAC, avec la MDA, avec l'action sociale du CCAS...</p> <p>L'articulation travaillée en 2022 avec les MDS donne aujourd'hui un travail d'articulation et de partenariat apaisé et qualitatif</p>
<p>Le fonctionnement et la gouvernance du CLIC</p>	<p>L'intégration du CLIC dans Cap seniors & aidants offre des avantages significatifs à plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Création d'un guichet unique combinant les services d'accueil du CLIC et de la PFR, avec 1 ETP dédié. → Un partage de situations rencontrées avec l'appui des professionnels de l'aide aux aidants pour faciliter le travail de cheminement des aidants → Amélioration de la lisibilité pour le grand public et les professionnels grâce à un système clair et cohérent comprenant un nom, un numéro facile à mémoriser, une adresse e-mail dédiée. → Adoption d'une démarche qualité structurée, pilotée par l'équipe de direction et l'assistante du service. Cette initiative inclut la création d'outils tels que le DIA, des modèles de courriers, un guide d'entretien, un livret d'accueil... Au-delà de son aspect réglementaire, cette démarche vise à faciliter le travail des professionnels en leur fournissant des outils harmonisés et un cadre de travail sécurisant → La mise en place d'un cadre de proximité qui permet aux agents de débriefer des situations qui suscitent des interrogations, favorisant ainsi un environnement propice à l'apprentissage et à l'amélioration continue

B. Les projets du CLIC pour l'année N+1

Notre objectif principal pour cette période est la consolidation des pratiques existantes, plutôt que l'introduction de nouveaux projets. Cependant, nous nous engageons à renforcer nos actions au sein de Cap seniors & aidants, en mettant l'accent sur deux axes cruciaux pour le maintien à domicile des personnes âgées :

- **Veille sur les plus fragiles et les plus isolés** : Le CLIC joue déjà un rôle crucial en gérant le Registre Nominatif Communal d'Angers. Pour renforcer notre engagement envers les seniors vulnérables, nous envisageons de mettre en place un projet visant à rassembler et sensibiliser les acteurs du réseau sanitaire et social. L'objectif est de renforcer notre capacité à repérer et à veiller sur les seniors les plus fragiles et isolés.
- **Déploiement d'un outil collaboratif** : Nous prévoyons également de déployer un outil collaboratif qui recensera les informations de premier niveau, notamment les fiches CLIC. Cet outil sera conçu pour être accessible aux agents d'accueil dans diverses structures telles que les mairies de quartier et les résidences autonomie. En parallèle, nous mènerons une campagne de sensibilisation auprès de ces agents, afin de garantir une utilisation efficace de l'outil et d'améliorer la coordination des services destinés aux personnes âgées.

V. CONCLUSION

L'ensemble du travail réalisé et des initiatives prises par le CLIC reflètent notre engagement continu envers le soutien aux seniors angevins. Nous sommes fiers des progrès accomplis, mais nous sommes également conscients des défis persistants et des besoins évolutifs de notre public cible.

En 2023, nous avons réalisé des avancées significatives, notamment avec le lancement réussi d'un guichet unique intégré au service Cap seniors & aidants. Ce projet a permis une meilleure coordination des services et une réponse plus efficace aux besoins des personnes âgées et de leurs aidants. Pour atteindre ces résultats, nos ressources humaines ont été considérablement renforcées.

Cependant, pour maintenir cette dynamique et continuer à améliorer nos services, nous avons besoin d'un soutien financier renforcé. Nous espérons donc un soutien financier renforcé pour accompagner les efforts de la collectivité.

Votre contribution supplémentaire nous permettra de maintenir et de renforcer nos services existants, ainsi que d'explorer de nouvelles opportunités pour mieux répondre aux besoins émergents de notre communauté vieillissante.

Rapport des résultats du questionnaire annuel du service Cap seniors & aidants

Centre Communale d'Action Sociale d'Angers

Avril 2024



Réalisé par les services : Cap seniors & aidants et Etudes, observation sociale du CCAS d'Angers.

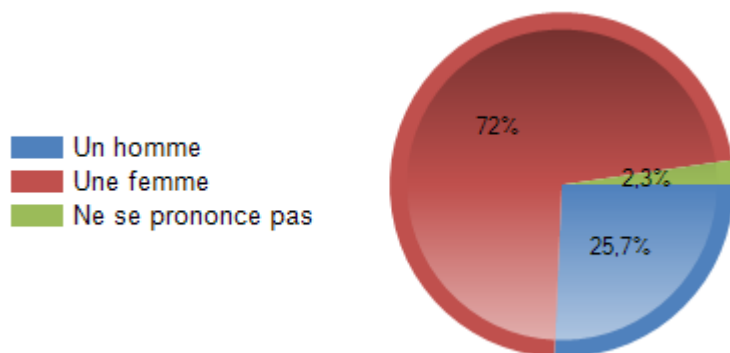
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- **Contexte de l'enquête :**

- Diffusion du questionnaire entre le 29 Janvier et 19 février 2024 par SphinxOnline et version papier.
- 306 personnes au total ont répondu (débuté) au questionnaire. Le nombre de répondants aux questions peut varier en fonction du niveau de complétude du questionnaire ou dans le cadre des choix de réponse (tous les répondants n'étaient pas amenés à répondre obligatoirement à toutes les questions). Les résultats énoncés se basent donc sur le nombre de répondants pour chaque question (hors non réponse).

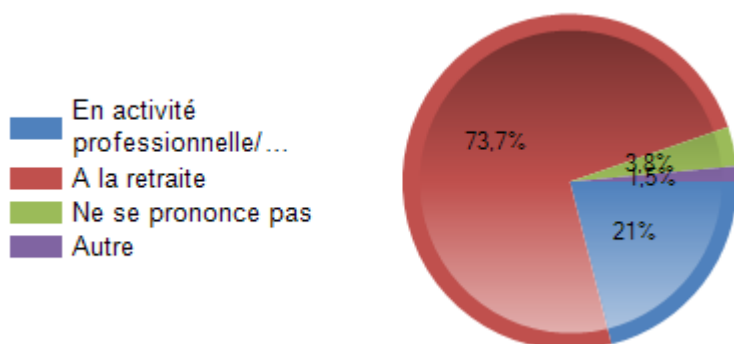
1. Profil des répondants :

(278 répondants au maximum pour cette section)



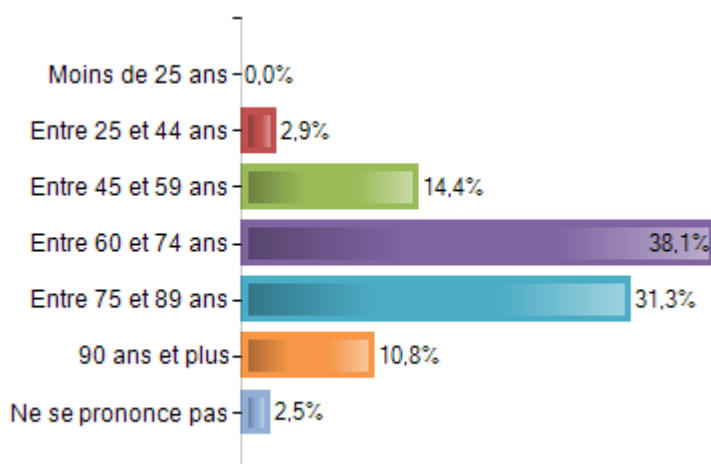
	Effectifs
Un homme	67
Une femme	188
Ne se prononce pas	6
Total	261

- La majorité des répondants au questionnaire sont des femmes pour 72% et 26% sont des hommes.



	Effectifs
En activité professionnelle/ recherche d'emploi/ formation	55
A la retraite	193
Ne se prononce pas	10
Autre	4
Total	262

- 74% des répondants sont à la retraite, 21% sont en activité professionnelle (ou assimilées actives). A noter qu'en proportion, la répartition des femmes et hommes selon ce statut est relativement proche (74% des femmes à la retraite contre 78 % pour les hommes, 23% des femmes sont en activité, 19% pour les hommes).

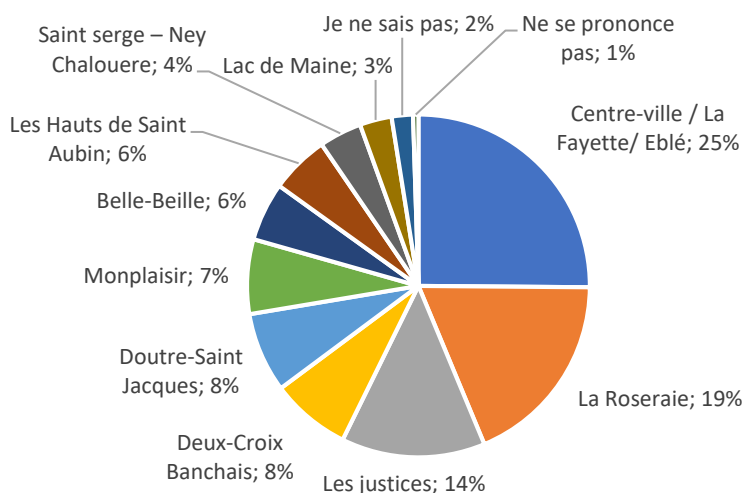


	Effectifs
Moins de 25 ans	0
Entre 25 et 44 ans	8
Entre 45 et 59 ans	40
Entre 60 et 74 ans	106
Entre 75 et 89 ans	87
90 ans et plus	30
Ne se prononce pas	7
Total	278

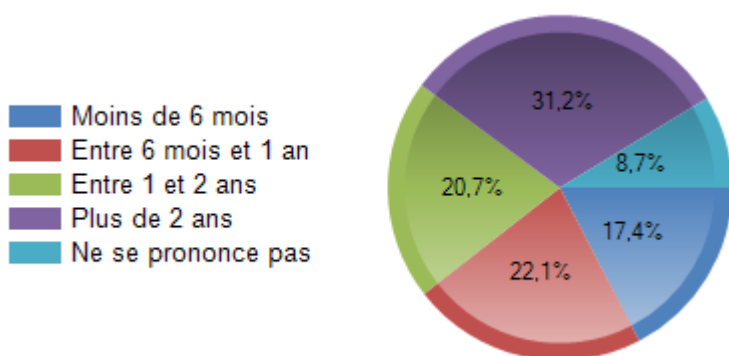
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- La majorité des répondants a entre 60 ans et 74 ans (38%), suivi de la classe d'âge 75-89 ans (31%). 14% ont entre 45 et 59 ans. Cet ordre des classes d'âge reste valable selon le sexe des répondants. La répartition par classe d'âge diffère sur la classe d'âge des 90 ans ou plus (16% de l'ensemble des hommes, 9% de l'ensemble des femmes) et sur la classe d'âge 60-74ans (34% de l'ensemble des hommes, 41 % de l'ensemble des femmes).
- Près des 3/4 des répondants à l'enquête habitent à Angers, 23% hors de la commune.

Répartition par quartier Angers



- La majorité des répondants, 31% sont en contact avec le service CAPSA depuis plus de 2 ans (Anciennement CLIC/PFR/SSAD) et 21% entre 1 an et 2 ans. Près de 40% des répondants sont en contact depuis 1 an ou moins donc depuis l'ouverture du nouveau service.



	Effectifs
Moins de 6 mois	48
Entre 6 mois et 1 an	61
Entre 1 et 2 ans	57
Plus de 2 ans	86
Ne se prononce pas	24
Total	276

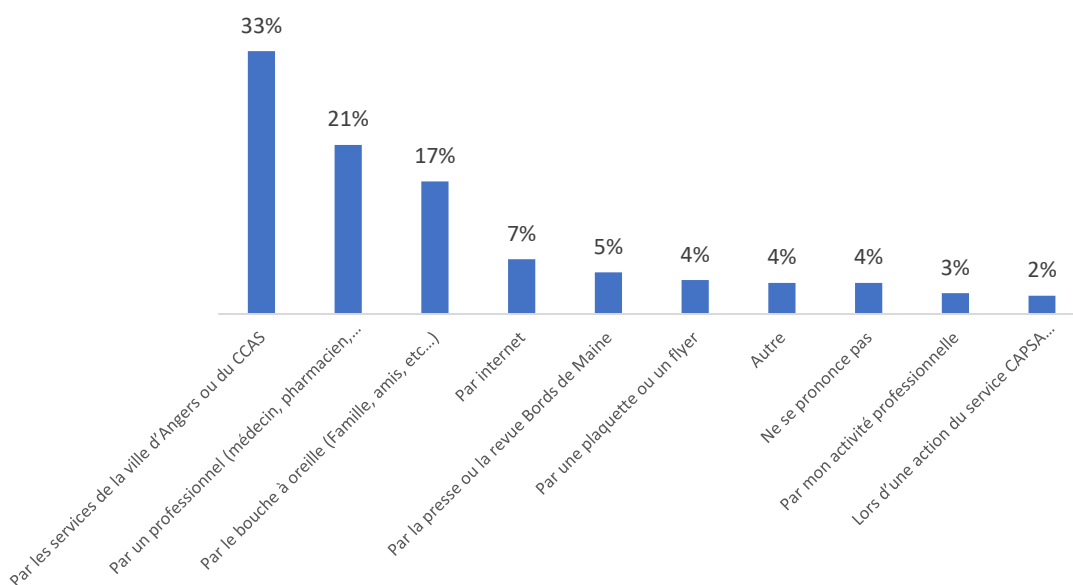
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

2 Prise de contact avec le guichet unique

(260 répondants au maximum pour cette section)

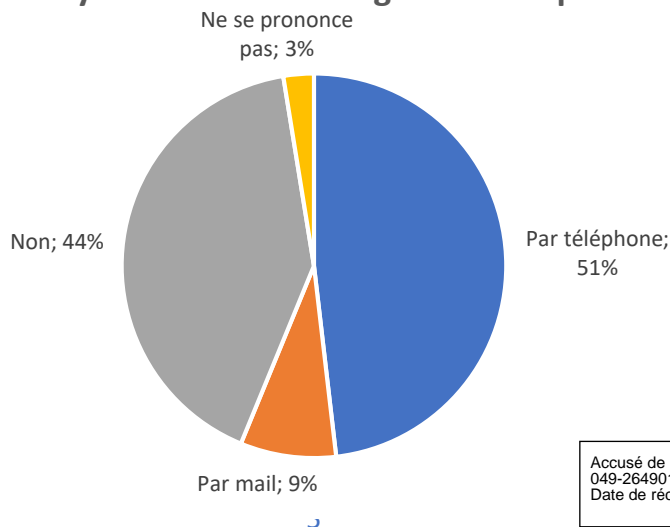
- Près d'un tiers des répondants ont connu le service CAPSA par les services de la ville d'Angers ou du CCAS. 21% des répondants ont été orientés par des professionnels de santé ou médico-social et 17 % par le bouche à oreille. Les outils d'information internet, la revue bord de Maine et les flyers représentent 16% du panel.

Canal de connaissance du service CAPSA



- La majorité des répondants (60 %) ont contacté le guichet unique. 51 % par téléphone, 9 % par mail. A noter que 44 % des répondants déclarent ne pas avoir contacté le guichet. A noter que plus de 50 % des personnes qui ont déclaré ne pas avoir contacté le guichet unique connaissent le « service » depuis un an ou plus (Anciennement CLIC/PFR /SSAD).

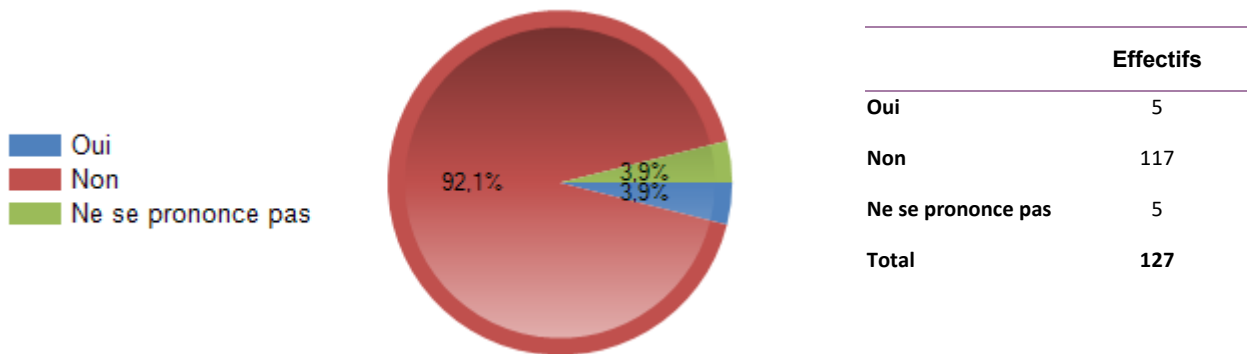
Moyens de contact du guichet unique



	Effectifs
Par téléphone	132
Par mail	22
Non	113
Ne se prononce pas	7
Total	260

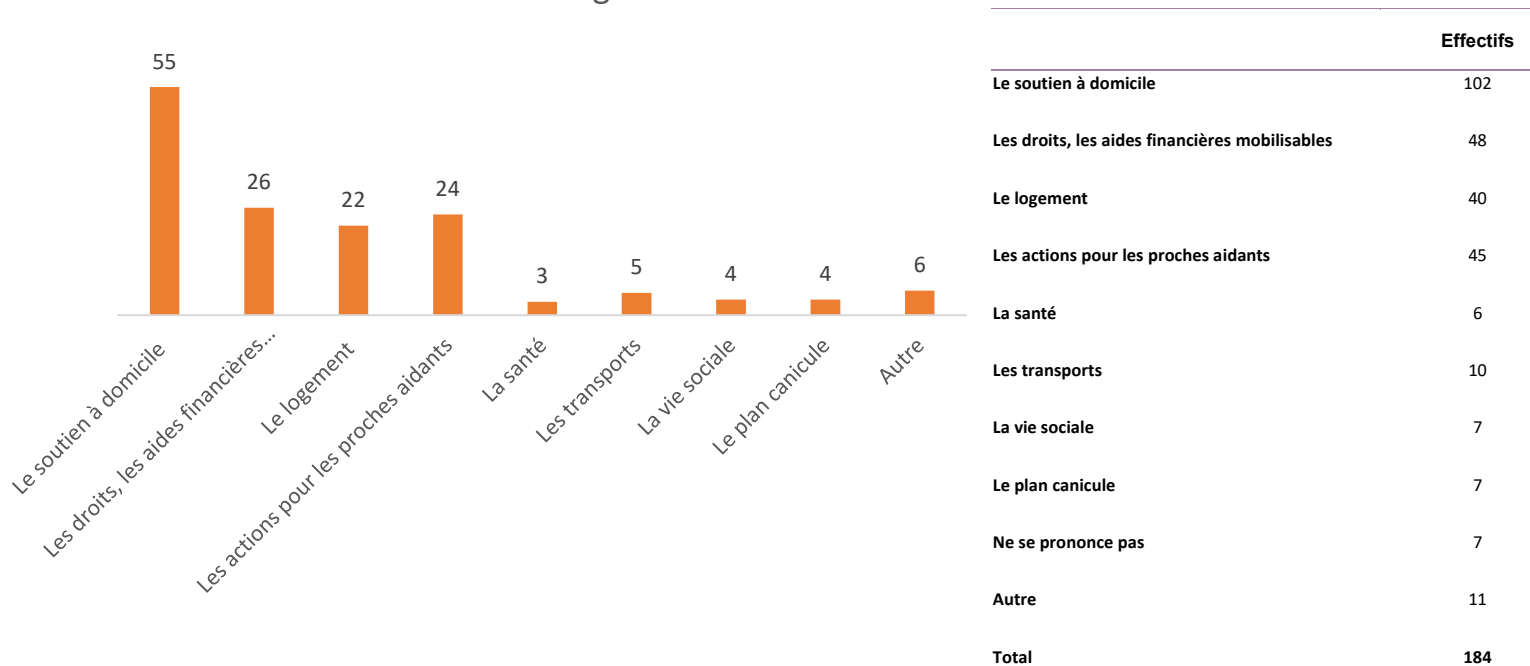
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- Plus de 90% des répondants n'ont pas connu de difficulté à joindre le guichet unique par téléphone. 5 répondants ont rencontré des difficultés liées aux horaires d'ouverture du standard téléphonique ou une méconnaissance des moyens de contact.



- Le principal besoin des répondants motivant la prise de contact avec le service CAPSA est le soutien à domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas) exprimé par plus de 55 % des répondants à la question, le recours aux droits et les aides financières, le logement (les établissements/résidences autonomie/EHPAD/ aménagement du logement) constituent chacun près d'un quart des besoins des répondants. Les besoins à destination des proches-aidants sont identifiés à 24% des réponses.

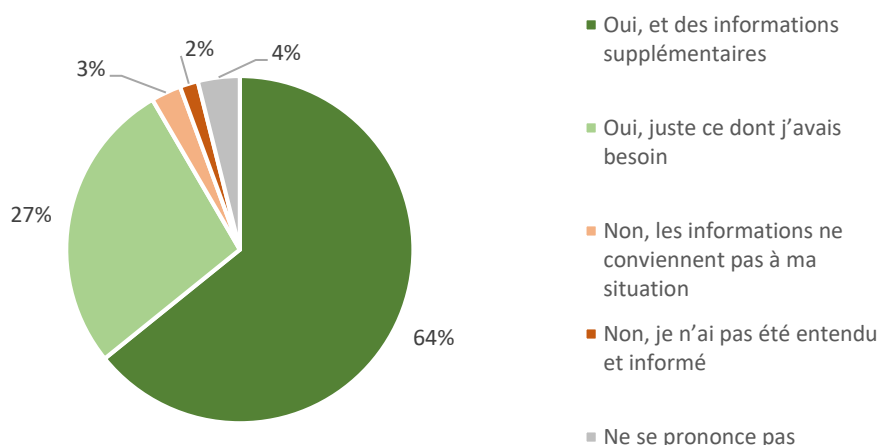
Besoins des usagers%



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

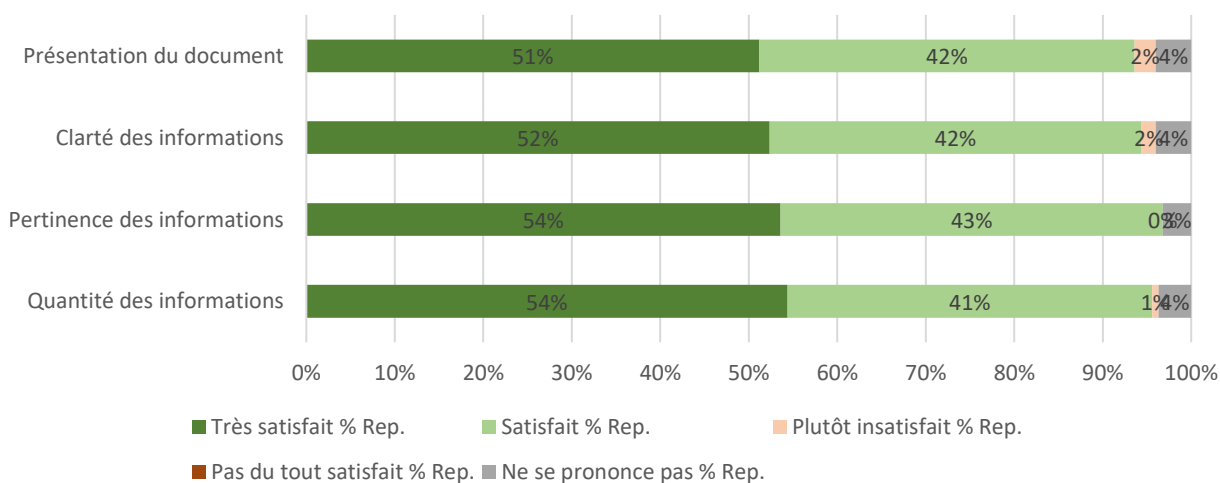
- 91% des répondants ont reçu des informations correspondant à leurs besoins, dont 64% avec des informations complémentaires. 5% des répondants jugent les informations reçues non satisfaisantes dont 3% le contenu n'est pas adapté, 2% se considèrent comme non informés et pas entendu par le guichet.

Satisfaction informations obtenues %



- 138 personnes ont indiqué avoir reçu de la documentation. 4 items étaient interrogés afin de connaître plus en détails les retours sur la documentation transmise par le service ; la présentation des documents, la clarté, la pertinence ainsi que la quantité des informations. Les documents sont jugés de manière très positive par les bénéficiaires. En effet, les 4 valeurs interrogées satisfont plus de 9 répondants sur 10 dont plus de la moitié se disent « très satisfait ». Les quelques retours d'amélioration concernent une meilleure lisibilité des polices d'écriture.

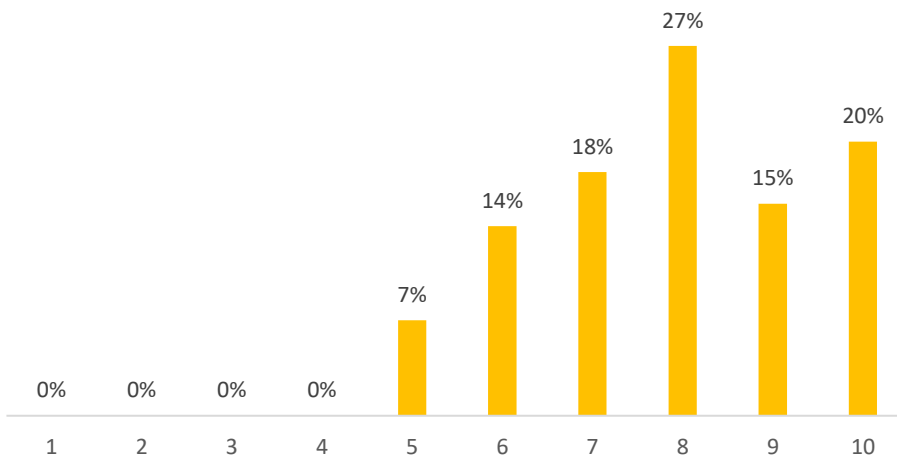
Satisfaction documents %



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- Pour les 131 notes accordées, la moyenne est de 8/10. La note la plus donnée est le 8/10 (27%) suivi du 10/10 (20%). Les notes de 8/10 ou plus représentent près de deux tiers des répondants, aucune note au-dessous du 5/10 n'a été donnée.

Notes satisfaction des documents %

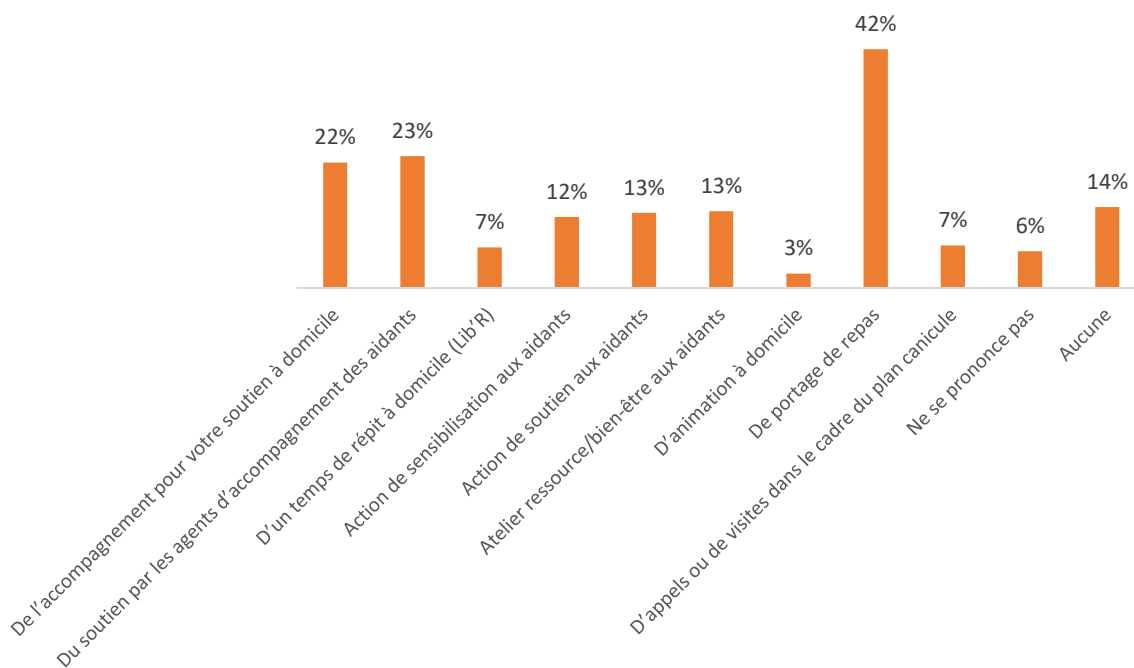


3 Satisfaction aux différentes prestations proposées par le service

(283 répondants au maximum sur cette section)

- 283 personnes ont répondu à cette partie du questionnaire, dont 14% n'ont pas bénéficié de prestations par le service CAPSA. Le service le plus cité est le portage de repas (42%). Sur les 118 personnes ayant bénéficié du portage de repas, 61% sont bénéficiaires uniquement de ce service. Les prestations d'accompagnement pour le soutien à domicile et à destination des aidants représentent chacune près d'un quart des réponses. La prestation la moins mentionnée est l'animation à domicile. A noter que 108 personnes sont bénéficiaires de plusieurs prestations soit 48% des personnes ayant exprimé une prestation* (Hors : « Ne se prononce pas » et « Aucune »)

Bénéficiaires prestations proposées %

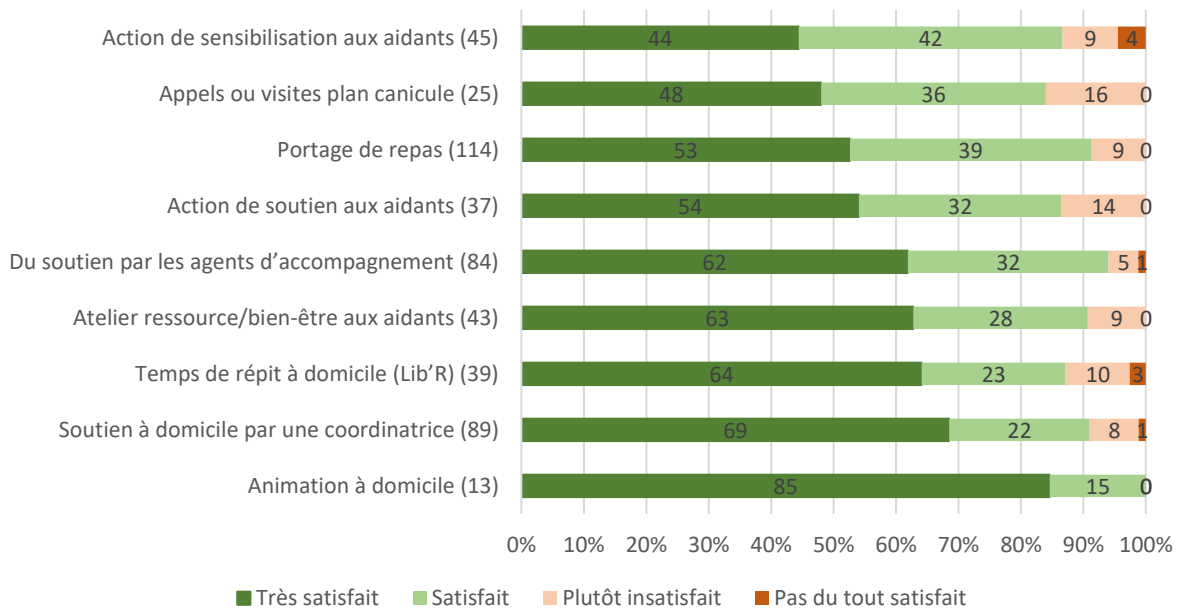


- D'un point de vue général, les prestations proposées par le service CAPSA sont appréciées des bénéficiaires, en effet les prestations listées ci-dessous sont perçues positivement par au minimum 8 répondants sur 10. « Les animations à domicile » n'enregistrent aucune insatisfaction (85 % de « très satisfait » et 15% de « satisfait », ce sont également celles avec le moins de répondants). Les prestations qui ont le plus de réponses sont le portage de repas avec 114 réponses dont 92% de satisfaction (53 % « très satisfait », 39% « satisfait »), le soutien à domicile avec 89 répondants, dont 91% de satisfaction (69% de « très satisfait » et 22% de « satisfait ») et le soutien par les agents d'accompagnement avec 84 répondants dont 94% de satisfaction (32% de « très satisfait » et 32% de « satisfait »). Les prestations qui

Signature et réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

enregistrent les moins bons niveaux de satisfaction sont les appels ou visites plan canicule, 16 % d'insatisfaits (sur 25 réponses), les actions de soutiens aux aidants 14% d'insatisfaction (sur 37 réponses au total), la sensibilisation aux aidants et temps de répit à domicile (13%, sur respectivement 45 et 39 réponses au total).

Niveaux de satisfaction prestations %*

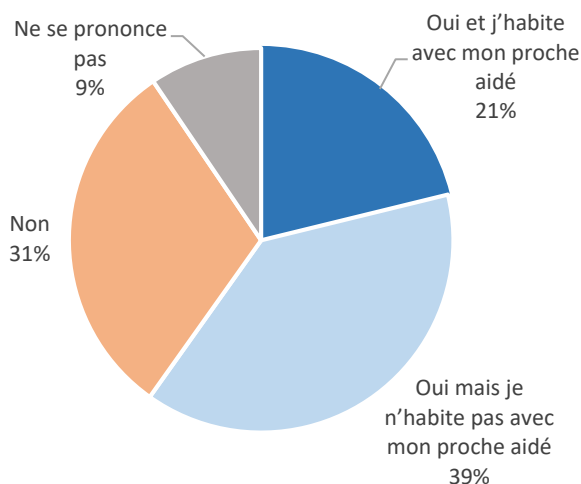


4. Les aidants

(274 répondants au maximum pour cette section)

- Plus de la moitié des répondants sont aidants (21% habitent avec le proche qu'ils aident, 39% qui n'habitent pas avec le proche). 31 % des répondants ne sont pas aidants. 86 % des aidants le sont d'une personne, 14% de plusieurs (2 personnes majoritairement).

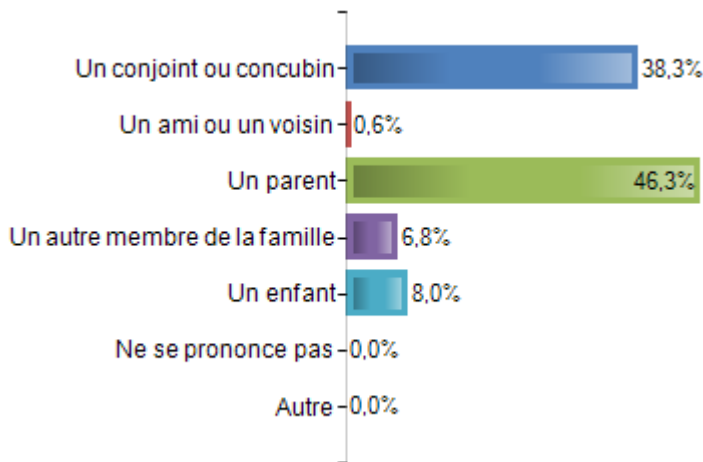
Population aidants %



	Effectifs
Oui et j'habite avec mon proche aidé	58
Oui mais je n'habite pas avec mon proche aidé	106
Non	84
Ne se prononce pas	26
Total	274

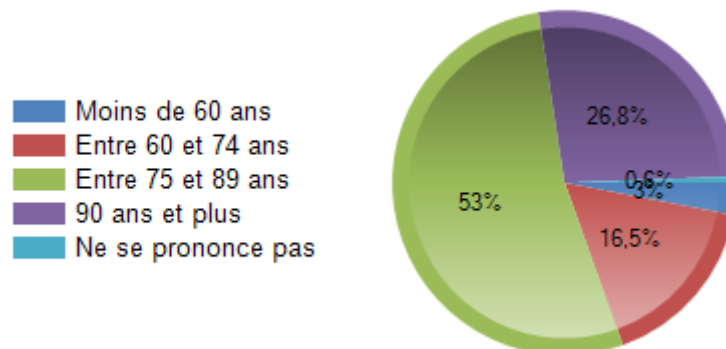
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- 46% des répondants sont aidants de leurs parents, et 38 % de leur conjoint (ou concubin) et 8% d'un enfant (7% pour un autre membre de la famille).



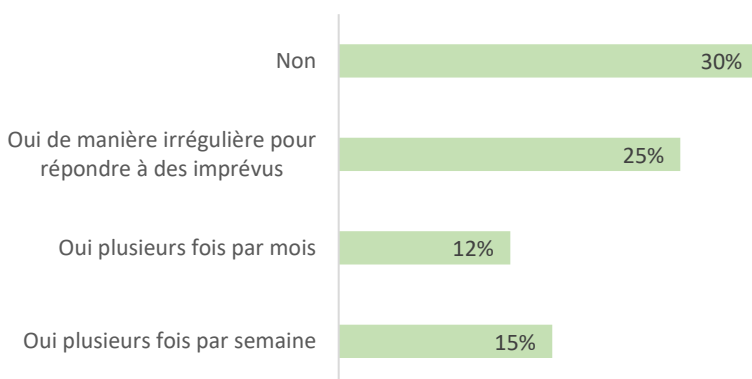
	Effectifs
Un conjoint ou concubin	62
Un ami ou un voisin	1
Un parent	75
Un autre membre de la famille	11
Un enfant	13
Total	162

- Plus de la moitié des personnes aidées ont entre 75 et 89 ans, 27 % 90 ans ou plus (80 % ont donc plus de 75 ans). 16% ont entre 60 et 74 ans, 3 % moins de 60 ans.



- 1 aidant sur 2 exprime un besoin de répit, dont 2 % de manière irrégulière pour répondre à un imprévu, 15% ont un besoin plusieurs fois par semaine et 12% plusieurs fois par mois. A noter que 30% des aidants n'expriment pas de besoin de répit.

Besoin de répit des aidants %

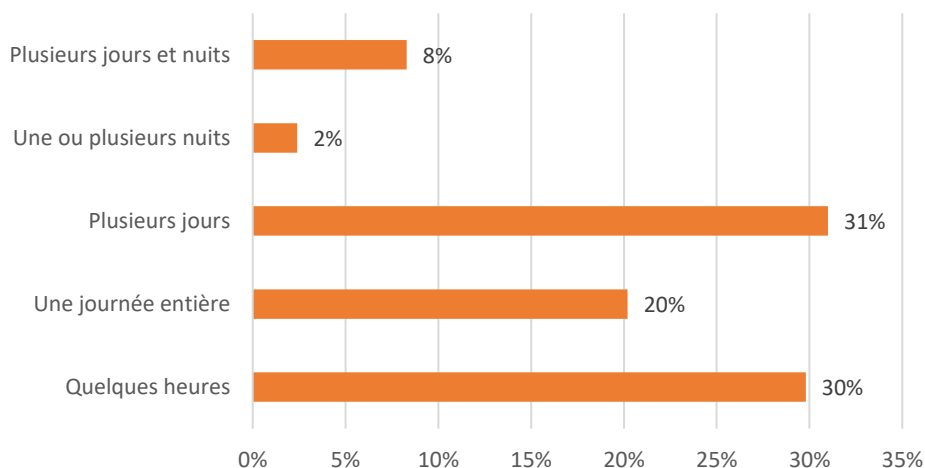


	Effectifs
Oui plusieurs fois par semaine	25
Oui plusieurs fois par mois	20
Oui de manière irrégulière pour répondre à des imprévus	40
Non	49
Ne se prononce pas	29
Total	163

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

- 31% des aidants expriment un besoin de répit de plusieurs jours et 30% de quelques heures et 20% une journée entière. A noter que certains aidants mentionnent avoir des besoins de répit la nuit (10% au cumulé « plusieurs jours et nuits » et « Une ou plusieurs nuits ».)

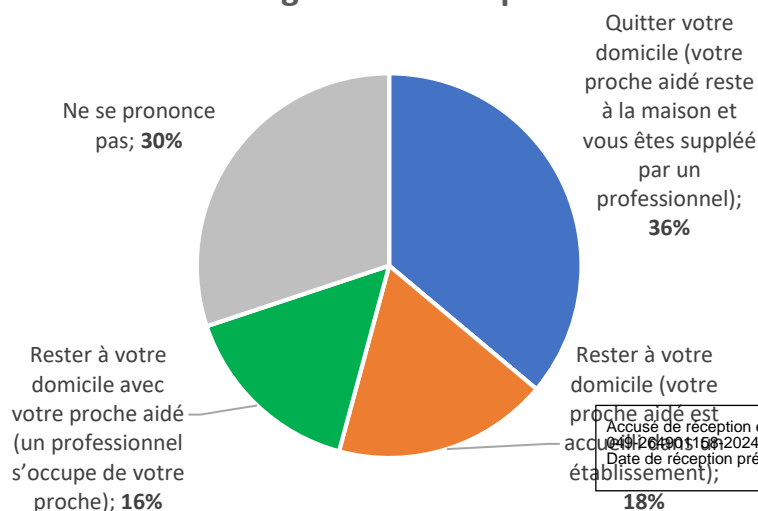
Durée du répit %



- Plus d'un tiers des aidants répondants souhaitent pouvoir quitter le domicile (avec prise en charge du proche à domicile par un professionnel), 18% souhaitent rester à domicile pendant que leur proche est accueilli dans un établissement, 16% à domicile avec le proche pris en charge par un professionnel.

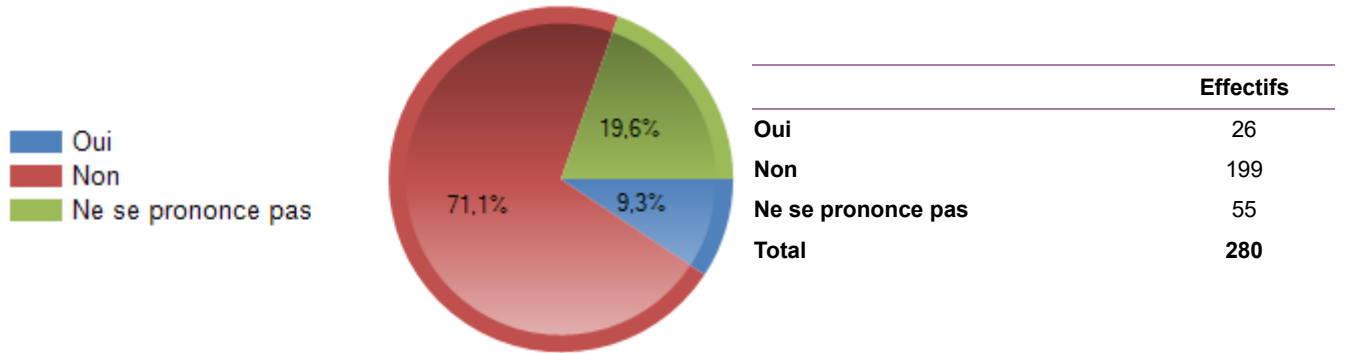
	Effectifs
Quitter votre domicile (votre proche aidé reste à la maison et vous êtes suppléé par un professionnel)	30
Rester à votre domicile (votre proche aidé est accueilli dans un établissement)	15
Rester à votre domicile avec votre proche aidé (un professionnel s'occupe de votre proche)	13
Ne se prononce pas	25
Total	83

Configuration du répit %



Accusé de réception en préfecture
 20240417-DEL-2024-029-DE
 Date de réception préfecture : 22/04/2024

- 26 répondants au questionnaire sont inscrits au Répertoire Nominatif Communal (sollicité en cas du déclenchement du plan canicule). A titre indicatif, sur les 29 personnes de 90 ans ou plus répondant au questionnaire, seul 2 sont inscrites au RNC



Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
 Date de réception préfecture : 22/04/2024

ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

ETABLISSEMENT :	
ADRESSE :	
DATE DE LA DERNIERE AUTORISATION :	
ORGANISME GESTIONNAIRE :	
TELEPHONE :	FAX: COURRIEL :
NOM DU PRESIDENT/TE ou de la personne habilitée à représenter l'établissement:	
NOM DU DIRECTEUR/TRICE	
N° FINES :	
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL (C.C.N.T.) :	
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :	

3. Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget validé 2023	Réel 2023	Ecart	Budget validé 2023	Réel 2023	Ecart
SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT						
Total (1)	10 600,00	9 119,56	-1 480,44	10 600,00	4 677,79	-5 922,21
SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL						
Total (2)			0,00			0,00
SECTIONS D'EXPLOITATION - BUDGETS ANNEXES						
Total (3)	676 000,00	633 387,84	-42 612,16	676 000,00	633 387,84	-42 612,16
			0,00			0,00
			0,00			0,00
			0,00			0,00
Reprise de résultats (4)			0,00			0,00
Total général (2) + (3) + (4)	676 000,00	633 387,84	-42 612,16	676 000,00	633 387,84	-42 612,16

4.1. Plan de financement: opérations d'investissement réalisées dans l'année

	Autorisé dans le cadre du budget validé 2023		Réalisé en 2023		
	Coût	Date de réalisation prévue	Coût	Date de réalisation	Durée amort (Année)
Nature de l'opération :					
TOTAL	0		0		

	Plan de financement (tranche annuelle réalisée) - Programmation pluriannuel d'investissement			
	Autofinancement	Subvention	Emprunt	Autres (1)
Autorisé dans le cadre du plan				
Réalisé				
Ecart	0	0	0	0

4.3.1 Tableau des amortissements

Amortissements cumulés au 31/12/N-1	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissements cumulés au 31 décembre n
(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)

Amortissements des immobilisations incorporelles

2801	Frais d'établissement				-
2803	Frais de recherche et de développement				-
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires				-
2806	Droit au bail				-
2808	Autres immobilisations incorporelles				-

Amortissements des immobilisations corporelles

2811	Terrains				-
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				-
2813	Constructions sur sol propre				-
2814	Constructions sur sol d'autrui				-
2815	Installations, matériel et outillage techniques				-
	dont : Matériel de transport				
	Matériel de bureau				
	Matériel informatique				
	Matériel autre				
2818	Autres immobilisations corporelles				-

282	Amortissement des immobilisations reçues en affectation (établissements publics)				-
-----	--	--	--	--	---

TOTAL GENERAL

-

-

Accusé de réception en préfecture
049-204301138-20240417-DLE-2024-029-DL
Date de réception en préfecture : 22/04/2024

4.3.2 Tableau des emprunts en cours

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL								

4.3.3 Tableau des provisions

Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31 décembre n
(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)

Provisions réglementées

10686	Réserve de compensation				
141	Réserve de trésorerie				
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé				
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant				

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques				
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
158	Autres provisions pour charges				

Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers

29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et encours				
49	Dépréciation des comptes de tiers				

Provisions pour dépréciation des comptes financiers

59	Dépréciation des comptes financiers				

TOTAL GENERAL					
----------------------	--	--	--	--	--

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

CA 2022	BP 2023	virements de crédits / DM	Total (2) + (3)	CA 2023 Dépenses réalisées	Ecart		retenu par l'autorité
					Montant	En %	

GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)		
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures				-		-		
602 Achats stockés - autres approvisionnements				-		-		
603 Variation des stocks				-		-		
606 Achats non stockés de matières et fournitures (dt edf)	719	1 200	300	1 500	609	- 891		
607 Achats de marchandise				-		-		
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				-		-		
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				-		-		

SERVICES EXTERIEURS

6111 Sous-traitance: prestations à caractère informatique				-		-		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	8 924	8 000	- 300	7 700	4 885	- 2 815		

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6241 Transports de biens				-		-		
6242 Transports d'usagers				-		-		
6247 Transports collectifs du personnel				-		-		
6248 Transports divers				-		-		
625 Déplacements, missions et réceptions	1 000	1 000		1 000	1 000	-		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	3 582	3 800		3 800	2 813	- 987		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur				-		-		
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur				-		-		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	1 200	1 200		1 200	1 200	-		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur				-		-		
6287 Remboursement de frais	2 900	22 100		22 100	2 900	- 19 200		
6288 Autres prestations				-		-		

TOTAL GROUPE I	18 324	37 300	-	37 300	13 407	- 23 893		-
-----------------------	---------------	---------------	----------	---------------	---------------	-----------------	--	----------

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)

	CA 2022	BP 2023	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	CA 2023 Dépenses réalisées	Ecart		retenu par l'autorité
						Montant	En %	
 GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL								
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) +(3)	(5)	(6) = (5) - (4)		
621	Personnel extérieur à l'établissement	8 000	8 000		8 000	-		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				-	-		
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)				-	-		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2 555	2 845	843	3 688	3 680	- 8	
641	Rémunération du personnel non médical	309 383	349 797	54 956	404 753	398 234	- 6 519	
642	Rémunération du personnel médical				-	-		
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	125 747	140 358	21 801	162 159	162 159	- 0	
646	Personnes handicapées				-	-		
647	Autres charges sociales	4 560	5 200	12 400	17 600	14 166	- 3 434	
648	Autres charges de personnel	2 163	2 200		2 200	-	- 2 200	
					-	-		
TOTAL GROUPE II		452 408	508 400	90 000	598 400	586 238	- 12 162	-
dont								
Montant des provisionnements pour congès à payer								

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)

	CA 2022 (1)	BP 2023 (2)	virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	CA 2023 Dépenses réalisées (5)	Ecart		retenu par l'autorité
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)	
GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE								
612				-		-		
6132	11 800	11 800		11 800	11 800	-		
6135	1 000	1 600	- 220	1 380	1 000	- 380		
614	2 200	2 200		2 200	2 200	-		
6152				-		-		
6155	-	150	- 13	137	-	- 137		
6156	2 834	3 350	4 600	7 950	3 342	- 4 608		
616	709	800	13	813	812	- 1		
617				-		-		
618	150	200	220	420	410	- 10		
623				-		-		
627				-		-		
635				-		-		
637				-		-		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	-	3 000		3 000	2 220	- 780		
654				-		-		
655				-		-		
657	2 327	2 400		2 400	2 324	- 76		
658				-		-		
CHARGES FINANCIERES								
66				-		-		
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671				-		-		
673		1 600		1 600	1 550	- 50		
675				-		-		
678				-		-		

Accuse de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite et fin)

	CA 2022	BP 2023	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	CA 2023 Dépenses réalisées	Ecart		retenu par l'autorité	
						Montant	En %		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5)/(2)		
GROUPÉ III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)									
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	5 174	8 600		8 600	8 084	- 516		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir				-		-		
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation				-		-		
6816	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles				-		-		
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants				-		-		
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières				-		-		
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles				-		-		
68741	<i>dotations à la provision réglementée destinée à renforcer les capitaux propres (établissements publics), réserve de trésorerie (établissements privés)</i>				-		-		
68748	<i>dotations aux provisions réglementées: réserves des plus values nettes (établissements privés)</i>				-		-		
689	engagements réalisés sur ressources affectées (établissements privés)				-		-		
	TOTAL GROUPE III	26 195	35 700	4 600	40 300	33 742	- 6 558		-
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	496 927	581 400	94 600	676 000	633 388	- 42 612		-

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

	CA 2022	BP 2023	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	CA 2023 Produits	Ecart		retenu par l'autorité
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)	
 GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES 								
731 Produits de la tarification relevant du I de l'article L.312-1 du CASF				-		-		
732 Forfaits journaliers (loi du 19 janvier 1983)				-		-		
734 Tarif dépendance				-		-		
736 Tarif soins (EHPAD)				-		-		
737 Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers soins				-		-		
 TOTAL GROUPE I 	-	-	-	-		-		-
 GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION 								
70 Produits prestations de services				-		-		
71 Production stockée				-		-		
72 Production immobilisée				-		-		
74 Subventions d'exploitation et participations								
74 - Département - fonctionnement	90 000	90 000		90 000	90 000	-		
74 - Département - conférence des financeurs				-	720	720		
74 - Département - Aidants	3 000		4 000	4 000	7 000	3 000		
74 - CCAS Ville d'Angers	344 283	443 000	89 100	532 100	469 877	- 62 223		
74 - CARSAT	24 000	12 000		12 000	12 000	-		
74 -				-		-		
74 -				-		-		
74 -				-		-		
74 -				-		-		
74 -				-		-		
75 Locations diverses	2 334	2 700	1 500	4 200	6 167	1 967		
603 Variation des stocks (en recettes)				-		-		
609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats				-		-		
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs				-		-		
629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				-		-		
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	30 772	30 800		30 800	45 522	14 722		
6429 Remboursements sur rémunérations du personnel médical				-		-		
6459 remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		300		300				
6489 Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité				-		-		
6611 Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)				-		-		
 TOTAL GROUPE II 	 494 389 	 578 800 	 94 600 	 673 400 	 631 286 	 - 42 114 		 -

Abuse de réception en préfecture
049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.1.2 Produits de la section d'exploitation (suite et fin)

	CA 2022 (1)	BP 2023 (2)	virements e crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) +(3)	CA 2023 Produits (5)	Ecart		retenu par l'autorité
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)	
 GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES								
76	Produits financiers			-		-		
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-		-		
7718	Produits exceptionnels (donations)			-		-		
773	Produits sur exercices antérieurs			-	42	42		
775	Produits de cessions d'éléments d'actif			-		-		
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 239	2 600	2 600	2 059	- 541		
778	Autres produits exceptionnels			-		-		
AUTRES PRODUITS								
78	Reprises sur amortissements et provisions			-		-		
78741	<i>dont reprises sur provision réglementée destinée à renforcer les capitaux propres(établissements publics)réserve de trésorerie (établissements privés)</i>			-		-		
78746	<i>dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus values nettes (établissements privés)</i>			-		-		
789	Reprises des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)			-		-		
79	Transfert de charges			-		-		
TOTAL GROUPE III		2 239	2 600	-	2 600	2 101	- 499	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		496 627	581 400	94 600	676 000	633 388	- 42 612	

Catégorie	A (réel) Temps plein 2023	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total 2023		Nombre d'ETP au précédent compte administratif (2022) (6)	Ecart (5)-(6) (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1)+(3)		
1 Direction/Encadrement Total 1	1,00			1,00	1,00	1,00	-
2 Coordination Total 2	4,00	3,00	1,96	7,00	5,96	5,70	0,26
3 Assistance à la coordination (accueil, secrétariat) Total 3	1,00	5,00	2,74	6,00	3,74	0,41	3,33
4 Autres (merci de préciser la fonction) Total 4		2,00	0,50	2,00	0,50	2,05	- 1,55
TOTAL	6,00	10,00	5,20	16,00	11,20	9,16	2,04

5.3.2. Tableau des rémunérations : en euros

Valorisation du tableau des effectifs

	Catégorie	budget prévisionnel 2023 (1)	CA 2023 (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
1	Direction/Encadrement TOTAL 1			
2	Coordination TOTAL 2			-
3	Assistance à la coordination (accueil, secrétariat) TOTAL 3			
4	Autres (merci de préciser la fonction) TOTAL 4			
	TOTAL	-	-	-

Nature des rémunérations	BP 2023	CA 2023	Ecart n
Avantages en nature			
Autre (à préciser)			
Autre (à préciser)			
Autre (à préciser)			

5.3.4 Tableau de calcul des appointements Nombre de points

Postes	Date d'entrée		Coefficient de base ou groupe	ancienneté		Points indiciaires	Primes ou indemnités en points	Total mensuel en points	Nombre de mois	total annuel en points (a)	total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a) - (b)
	dans l'établissement	dans l'emploi		année	% ou échelon							
Total												

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
 Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.3.5 Tableau de calcul des appointements Valorisation en euros Valeur moyenne du point

Postes	total annuel en points (a)	total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a) - (b)	Valorisation en euros de (a)	indemnités évaluées en pourcentage	autres primes et indemnités en euros	Rémunération annuelle totale de l'année (c)	Rémunération annuelle de l'année précédente (d)	Ecart (c) - (d)
Total									

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
 Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.3.6. Tableau d'analyse du Glissement Vieillessement Technicité (G V T)

Postes	total annuel en points (a)	total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a) - (b) = (C)	écart en points Vieillessement ancienneté (V)	écart en points technicité (T)	écart en points glissement promotions(G 1)	écart en points glissement (G 2) à préciser	écart en points glissement (G 3) à préciser	Contrôle cohérence des écarts C = V+T+G1+G2+G3
Total									

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240417-DEL-2024-029-DE
 Date de réception préfecture : 22/04/2024

5.3.7. Tableau des indicateurs de personnel

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Ecart entre(c)	Ecart ente
	(a)	(b)	(c)		
Nombre total annuel de points (points indiciaires + primes et indemnités)					
Valeur moyenne du point					
Taux de charges sociales					
(1) Total des dépenses de personnel (621+631+633+64)				-	-
(2) Recettes atténuatives de personnel				-	-
(1)-(2) Total net	-	-	-	-	-

6.1. Détermination du résultat d'exploitation

		Réalisé	Retenu par l'autorité de tarification
Total des charges	(a)	633 388	
Total des produits	(b)	633 388	
Résultat comptable (*)	(c=b-a)	-	
Résultat incorporé au budget N (*)	(d)		
Résultat à affecter (*)	(c+d)		

(*) Faire précéder du signe (+) ou (-) selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Pour les établissements autres que EHPAD

6.2. Affectation du résultat

n° Compte	Compte	Demandé	Retenu par l'autorité de tarification
-----------	--------	---------	---------------------------------------

Résultat à affecter		Excédent		
		Déficit		

Affectation

Réserves	10682	Excédents affectés à l'investissement		
	10685	Réserve de trésorerie		
	10686	Réserve de compensation		
Report à nouveau	11510 ou 110	Excédent affectés à la réduction des charges d'exploitation		
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des	-	
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire		
Dépenses refusées en application de l'article 51 du décret n°2003-1010 (1)	119 (établissement privé) ou 114 (établissement public)	Report à nouveau déficitaire (2)		

(1) dépenses abusives, dépenses relevant des articles 25 et 51 du décret n°2003-1010, le cas échéant, le provisionnement des congès à payer en l'instruction comptable n°87-67 du 16 mars 1987

(2) Les dépenses refusées et non contestées dans le cadre d'un contentieux de la tarification et les dépenses non admises par le juge de la répartition des dépenses (établissements publics)

Assésés de réception en préfecture
049-264901158-2024-17-DEL-2024-029-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024